

# ROUGE

Nicaragua,  
révolution assiégée  
(pages 14, 15)



**NOTRE SECURITE,  
LES DEMISSIONNER**

# Cauchemar insécuritaire



Ci-dessus, le CRS Burgos mimant son forfait. Quelques jours auparavant, la compagnie avait reçu l'ordre de « faire du crâne ».

*L'exécution du jeune ouvrier Loïc Lefèvre par un CRS n'est pas une simple « bavure ». Elle est le produit d'une effroyable logique mise en œuvre par le pouvoir.*

□ Dans la bavure de la rue Mogador, on ne sait ce qui doit le plus susciter l'indignation, de l'acte du CRS meurtrier, des explications embarrassées des autorités ou du contexte ayant favorisé ce « dérapage ». Tel un acte d'accusation, chacune des facettes de cette lamentable affaire nous renvoie en effet à une effroyable logique.

L'acte du CRS, tout d'abord. C'est à une froide exécution qu'a procédé Gilles Burgos, gardien de la compagnie 54 et membre de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP). Tous les témoins décrivent le calme et la placidité avec lesquels il accomplit son forfait. La légitime défense ne saurait, dans ce cas, être même évoquée. Cette notion ne peut être effective que si la riposte s'avère proportionnelle à la menace. Or, le policier flingueur ne parvient à mettre en cause qu'une modeste bombe à gaz paralysant. Et encore, cette version est-elle contredite par les témoins directs. De toute façon, que la victime, Loïc Lefèvre, ait ou non possédé une telle bombe, rien ne justifiait deux coups de fusil et

surtout l'utilisation de balles explosives.

L'attitude de la hiérarchie policière n'a rien à envier à celle du CRS Burgos. D'emblée, certainement sur les consignes du ministère de l'Intérieur, elle s'est efforcée de « couvrir ». Quelques minutes après la fusillade, plusieurs centaines de policiers bouclaient le quartier, pourchassant énergiquement les éventuels témoins. Et, avant même qu'ait débuté la procédure judiciaire, sans le moindre élément de preuve, la préfecture de police livrait à la presse une version contradictoire avec celle de tous les témoins. Joignant le mensonge à l'ignominie, elle alla jusqu'à incriminer les « antécédents judiciaires » de Loïc Lefèvre, alors que celui-ci ne fut jamais poursuivi que pour des infractions au Code de la route. Voilà qui n'est pas sans rappeler la façon dont, en son temps, Poniowski procéda pour étouffer l'affaire de Broglie.

Comme pour compléter l'édifice, le juge d'instruction retint un chef d'inculpation qui laisse rêveur : « coups et blessures volontaires, ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Comme s'il n'était pas question de tuer lorsque l'on tire sur un individu à bout portant, par deux fois, et avec une arme de fort calibre. Si tout cela n'était aussi grave, on se laisserait presque aller à sourire.

Il n'existe pas de hasard dans ce sinistre fait divers. Nous nous trouvons au contraire en présence de l'aboutissement inévitable de la dynamique dans laquelle s'est engagé le pouvoir. Depuis le 16 mars, faisant droit aux pressions des secteurs les plus réactionnaires de son électorat, il s'est livré au quadrillage serré du territoire. Aucune cité, aucun lieu public, aucune grande artère où l'on ne se voit à présent confronté au regard inquiet d'un argousin armé jusqu'aux dents. Sous prétexte de lutte contre le terrorisme et la délinquance, chaque citoyen devient un suspect en puissance.

Les consignes données aux forces de l'ordre ne souffrent de ce point de vue aucune ambiguïté. Elles visent à donner à la présence policière le caractère le plus spectaculaire et à multiplier les contrôles d'identité. Une politique qui ne peut déboucher que sur des « bavures » à répétition. N'est-il pas éloquent que deux jours seulement avant la fusillade de la rue Mogador, la CRS 54 ait reçu l'ordre de « faire du crâne » ? N'est-il pas également significatif que, presque en même temps que cette affaire, dans le quartier Montparnasse, un homme ait dû être hospitalisé pour l'éclatement d'un testicule, à la suite d'une algarade avec une patrouille de flics ?

Comme pour renforcer encore le poids quotidien de l'arbitraire policier, le gouvernement

*Pratiquement, la nouvelle loi légalise les contrôles en toutes circonstances. Le cauchemar décrit par Orwell se profile.*

vient de soumettre à l'Assemblée une nouvelle série de lois répressives. L'une d'elles vise précisément à légaliser les contrôles systématiques. Dès que le texte sera promulgué, ces derniers deviendront possibles pour « prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens ». La définition étant si vague, l'auteur de ces lignes aurait pu, tout aussi bien, dire « en toutes circonstances ». N'importe quel fonctionnaire peut en permanence considérer que « l'ordre public » est menacé et que la « sécurité des personnes et des biens » requiert son intervention. Pratiquement, cette loi permettra donc la mise sous surveillance de la population. Le cauchemar décrit par Orwell dans 1984 se profile.

Certaines catégories, à commencer par les jeunes et les immigrés, seront les victimes désignées des hommes en uniforme. D'ailleurs, la nouvelle loi obligera tout étranger à présenter « les pièces et documents sous le couvert desquels il est autorisé à séjourner en France ». Imaginez ce qui pourra se produire si la personne contrôlée a commis la regrettable erreur d'oublier ces documents qui prendront désormais la même valeur que les *Ausweis* de sinistre mémoire.



► On le voit, le Syndicat de la magistrature est fondé à qualifier ces dispositions de grave menace pour les libertés. « Leur économie générale, leur logique, écrit-il dans la dernière livraison de sa revue *Justice*, c'est un transfert massif et inquiétant des garanties du judiciaire à l'opportunité du pouvoir politique et des

« L'administration, le policier présumant et appréciant ; le citoyen doit se justifier. »

pouvoirs administratifs et policiers. Les critères légaux d'appréciation justifiant l'intervention policière sont généralement flous, afin de laisser toute latitude. C'est "prévenir une atteinte à l'ordre public" pour les contrôles d'identité, "l'infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public" pour le terrorisme, "la menace pour l'ordre public" et les "moyens d'existence" pour l'immigration. Quoi qu'en dise M. Chalandon, c'est un renversement total de tendance des rapports entre l'Etat et les citoyens. D'une société libre, on passe à un projet de société où tout citoyen est présumé suspect et donc peut être contrôlé, où tout étranger est présumé être en situation irrégulière. L'administration, le policier présumant et appréciant ; le citoyen doit se justifier. »

Le paradoxe veut que cette politique soit menée au nom de

la sécurité. Car elle aboutit plutôt au développement de l'angoisse d'une partie croissante de la population. Comme le note très justement le Syndicat des avocats de France (SAF) : « A défaut de terroriser les terroristes, la police de M. Pasqua est en voie de terroriser les citoyens. »

Si le CRS Burgos, adhérent d'une organisation fascisante et proche du Front national, s'est cru autorisé à tuer de sang-froid un homme désarmé, c'est sans doute qu'il se pensait tout permis. Si Loïc Lefèvre, jeune ouvrier aux cheveux longs, a fui à la seule vue d'une patrouille, c'est au contraire qu'il craignait de se retrouver entre ses mains, alors qu'il se trouvait dépourvu de permis de conduire. Nul doute qu'après la fusillade de la rue Mogador, nombre de jeunes ou d'immigrés au « look » repérable préféreront changer de trottoir plutôt que de croiser les

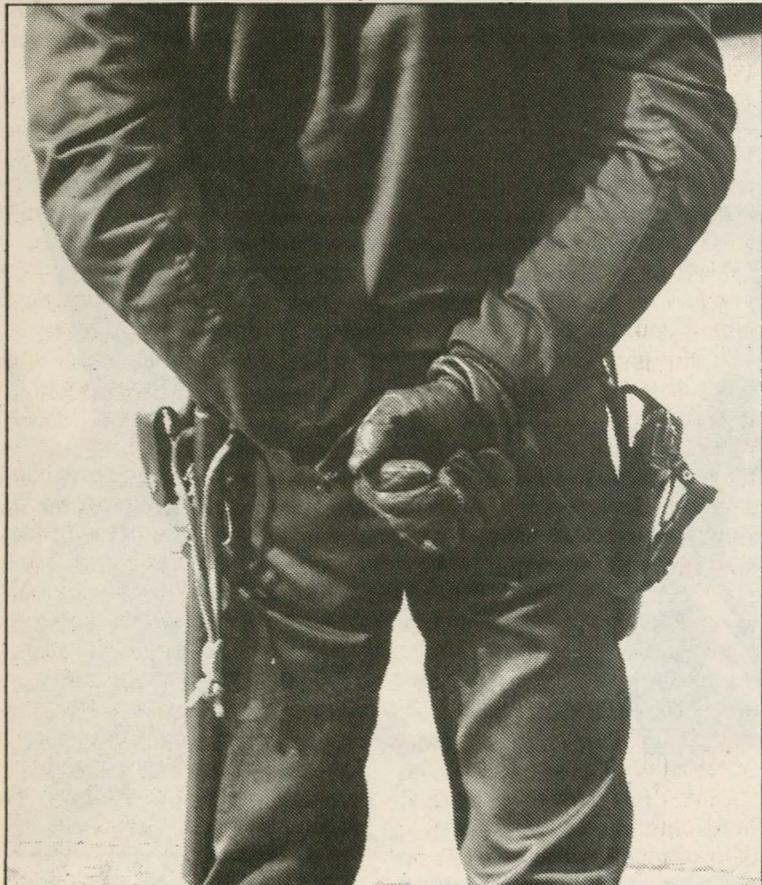
« A défaut de terroriser les terroristes, la police de M. Pasqua est en voie de terroriser les citoyens. »

hommes de la place Beauvau.

Ce 5 juillet, le discours sécuritaire vient de fournir la preuve de son caractère criminel. Lui porter un coup d'arrêt est un devoir si l'on ne veut pas voir les villes de ce pays se transformer en jungles où des fonctionnaires, en principe assermentés, rétabliraient *de facto* la peine de mort.

André Terroux

Demain, l'ombre d'un flic à chaque coin de rue ?



# Mortelles et ordinaires randonnées

Bavures est devenu synonyme d'actions policières. Nous avons donc rencontré l'avocat Denis Langlois, auteur entre autres ouvrages des « *Dossiers noirs de la police française* ».

□ Tu connais bien les dossiers de ce genre d'affaires, communément appelés « bavures ». Alors, par analogie à d'autres situations, quels sont les mécanismes par lesquels on arrive à des affaires comme celle de la rue Mogador ?

Denis Langlois — A partir du moment où la hiérarchie policière, dont le ministre de l'Inté-

rieur, fait des déclarations incitant plus ou moins les policiers à être extrêmement fermes et efficaces, on arrive à des abus de pouvoir. Mais il est vrai qu'il y a toujours eu des « bavures ». Comment en arrive-t-on à cela ? C'est lié à ce que représente l'institution policière. On ne peut pas remplir ce rôle sans une certaine violence, sans un certain irrespect de la liberté de l'individu. C'est aussi lié à une situa-

tion politique dans laquelle un gouvernement choisit une méthode plus ou moins répressive.

Quand la gauche ou plutôt le Parti socialiste était au pouvoir, il avait choisi une répression en douceur. On essayait de faire en sorte que la police pénètre la population, contrôle et surveillance. Et là, d'un seul coup, pour faire plaisir à un certain électoral, on choisit la politique du gros bâton. Beaucoup de policiers font

## Qu'ils s'en aillent !

Bavure. « Erreur pratique, abus, conséquence fâcheuse », dit le *Petit Robert*. Le meurtre de Loïc Lefèvre relève-t-il d'une telle définition ou procède-t-il de la stricte application d'une politique liberticide ? A l'évidence, les faits plaident pour la seconde hypothèse. Certes, la droite n'a pas le monopole des « bavures ». En 1982, Defferre n'eut guère une attitude plus brillante que Pasqua aujourd'hui, lorsqu'une brigade de nuit ouvrit le feu sur des jeunes qui venaient de franchir un barrage, rue Rossini. Force est toutefois de constater que depuis le 16 mars, les exactions policières se succèdent à un rythme effréné. Rien là de véritablement surprenant. Dès le 21 mars, Chirac lui-même s'affirmait déterminé à « couvrir » sa police « si par malheur un accident arrivait ». Deux mois plus tard, Pasqua renchérisait, promettant aux policiers qu'ils seraient « couverts par leurs supérieurs ». Quant au nouveau ministre délégué à la Sécurité, il n'hésita pas à proclamer que, face au

terrorisme et à la criminalité, « tous les moyens sont bons ». Pareils propos ne doivent rien à l'excitation permanente caractérisant ceux qui nous gouvernent. Ils reflètent au contraire une froide ligne de conduite. Chirac, Pasqua et Pandraud savent parfaitement que leur ultra-libéralisme va plonger des centaines de milliers d'hommes et de femmes dans la plus précaire des situations. Ils savent que tôt ou tard cela débouchera sur des tensions et des explosions similaires à celles qui secouent périodiquement la Grande-Bretagne. Alors ils prennent les devants. Au nom d'une idéologie sécuritaire électoralement payante, ils développent considérablement l'appareil coercitif et lui accordent de nouveaux pouvoirs exorbitants. L'an prochain, la capitale se verra ainsi affecter mille cinq cents fonctionnaires supplémentaires, tandis que des appelés en armes serviront dans la police nationale. On voit ce faisant s'ébaucher un véritable projet de société, dans lequel

l'Etat pourrait savoir où se trouve chaque individu, pourrait contrôler toute personne circulant en quelque endroit que ce soit et saurait qui elle est. Et dire qu'ils prétendaient que le libéralisme signifiait « moins d'Etat » ! Il n'est que temps d'arrêter cette dynamique. Aux yeux de l'opinion démocratique comme de larges secteurs de la population, la mort de Loïc Lefèvre agit comme un révélateur. Chacun sait bien qu'il peut se trouver demain menacé par la folie liberticide des vainqueurs du 16 mars. Il faut donc, au plus vite, mettre hors d'état de nuire ceux qui symbolisent la menace : Pasqua et Pandraud, le tandem qui règne sur la place Beauvau. Tout autant que le CRS Burgos, ils sont responsables, par leurs discours et leurs actes, de la mort d'un jeune ouvrier de vingt-huit ans. Puisqu'ils ne peuvent légalement se retrouver à leur tour devant les juges, qu'au moins ils s'en aillent. Il en va de notre sécurité !

Christian Picquet

des contrôles, sont extrêmement violents vis-à-vis de la population. Fatalement, cela débouche sur des choses spectaculaires et des bavures comme celle de la rue Mogador.

□ *N'y a-t-il pas, en ce moment, une atmosphère recherchée de guerre civile en temps de paix, avec ces barrages, ces contrôles qui n'ont d'autre fonction que l'intimidation ?*

D. L. — Il s'agit aussi de contrôle, de surveillance, de répression. Ce n'est pas par hasard si ce sont les couches qui sont les plus touchées par le chômage, par les inégalités qui politiquement sont portées à contester le système. Alors pourquoi ce déploiement policier ? Cela sert à faire croire à la population que la seule insécurité dont elle souffre est liée au terrorisme, à la délinquance, à l'immigration. Ce qui, dans le cas de l'immigration, est un amalgame démagogique et écœurant. Cela vise encore à occulter l'insécurité liée au chômage, aux inégalités sociales, aux risques d'une explosion d'une centrale nucléaire. La police joue donc évidemment un rôle répressif, mais elle sert également à faire oublier une réalité sociale et les risques qui s'y rattachent. Ça peut être de la poudre aux yeux. On attire l'attention de la population sur un certain nombre de problèmes et pendant ce temps-là d'autres plus graves restent en suspens.

□ *On touche là à la fonction de l'idéologie sécuritaire...*

D. L. — L'idéologie sécuritaire en découle en effet. Faire peur aux gens pour leur faire croire que leur insécurité est liée à la délinquance, au terrorisme, à la présence d'un nombre important d'immigrés, donc obtenir d'eux la demande du remplacement des pouvoirs de la police et de sa présence. Et on se retrouve dans une situation où la partie de la population qui pourrait contester ne le peut plus puisque la police est omniprésente, pratiquant un contrôle très strict. Assez curieusement, les dernières déclarations du Parti socialiste sur la rue Mogador consistaient à dire qu'il fallait calmer le jeu, c'est-à-dire éviter que la population se heurte trop à la police. Le consensus obtenu par le pouvoir précédent, par la meilleure intégration du policier, risque de se rompre.

Le racisme antific, dénoncé par la droite, tendait en fait à disparaître. Comme le PS, depuis quelques semaines, pense qu'il va revenir au pouvoir, il a peur de voir anéantir le travail qu'il a fait depuis cinq ans, par cette répression de la droite qui fait que la population risque de reprendre son attitude de mé-



Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, à Paris, le 7 juillet, contre les lois sécuritaires et racistes, à l'appel du collectif de quarante-sept organisations (SAF, SM, LDH, FEN, CNAL, SNES, CGT Cours et tribunaux, SNJ, CFDT-Justice, SOS-Racisme, MRAP, CAIF, FASTI, LCR, PSU, PAC, etc.). On ne peut que regretter l'absence, à cette initiative, du PS, du PC et des confédérations ouvrières. Et pourtant, on voit maintenant les premiers résultats des projets de Pasqua et Pandraud.

fiance vis-à-vis de la police. Dès lors, le contrôle en douceur n'est plus possible.

On se trouve ici devant des choix qui sont dictés par une tactique électorale plutôt qu'autre chose, il y a un choix différent s'appliquant à des électors différents. La gauche s'adresse à un électorat modéré afin de le rassurer, la droite veut rameuter des gens qui réclament une politique à poigne, moyennant la présence quotidienne des flics dans la rue.

□ *N'y a-t-il pas aussi recherche d'une accoutumance de la population à ce climat répressif afin d'aller vers des affrontements avec le mouvement ouvrier ?*

D. L. — Certainement. Mais dans l'immédiat, les conflits du travail sont quand même rares, et dispersés. Cela dit, il est vrai que, dans quelques mois, la répression contre les grèves peut monter de plusieurs degrés. Le fait de montrer du doigt les immigrés, qui sont souvent à la pointe des combats comme on l'a vu dans l'automobile, c'est déjà une mise à l'écart de la part d'un pouvoir qui joue aux apprentis-sorciers.

Deux politiques peuvent coexister. L'une, souple pour l'instant, à l'égard de la classe ouvrière, parce que le pouvoir n'a pas les moyens immédiats de la heurter de front. L'autre visant une autre partie de la population qui peut s'effrayer facilement quand on exhibe des matraques et qui peut rentrer dans le rang facilement.

□ *Précisément, sur l'affaire de la rue de Mogador, que traduit le choix du chef d'inculpation du CRS Burgos. Le pouvoir en place peut-il étouf-*

*fer une telle affaire, malgré sa répercussion dans les médias ?*

D. L. — L'inculpation de départ est très sérieuse, mais en même temps très faible par rapport aux faits eux-mêmes. On pourrait penser que l'inculpation aurait été « homicide volontaire ». On a choisi quelque chose d'intermédiaire. C'est tout de même un motif grave puisqu'il est punissable de quinze ans de réclusion. Ce qui est surprenant, c'est que même avec cette inculpation, le CRS soit laissé en liberté. Si le contraire s'était passé, si c'était un jeune homme de vingt-huit ans qui avait tué un policier, il est évident que la question ne se poserait même pas : il aurait été maintenu en détention.

Une chose me surprend tout de même, c'est qu'on n'a pas mis en cause la justice dans cette affaire. On a attaqué la police et surtout le gouvernement. Mais je n'ai ni lu ni entendu de communiqués s'indignant de la liberté provisoire dont jouissait ce CRS après son inculpation. Cette sorte de respect pour l'institution judiciaire me semble excessive.

Dans le passé, d'autres affaires ont fait couler de l'encre, mais elles se sont noyées dans les sables. Le temps travaille toujours contre la recherche de la justice et de la vérité. Maintenant, du fait qu'il y ait eu des témoins dont les témoignages concordent, la justice ne peut pas faire autrement qu'en tenir compte et c'est quand même difficile d'étouffer ça. Si le juge-

ment intervient dans trois ou quatre ans, l'affaire aura été désamorcée. On sent très bien pour l'instant un flottement de la part du gouvernement, de la police, de la justice. Il s'agit de faire front et sans doute que plus tard l'affaire sera étouffée !

□ *Toi qui as étudié d'autres affaires, tu ne crois pas que l'étouffement de l'une d'entre elles encourage les secteurs les plus réactionnaires de la police ?*

D. L. — Le fait que les supérieurs hiérarchiques, que le premier communiqué de la préfecture de police, sans avoir les éléments du dossier, expliquent qu'il y avait légitime défense sont autant d'encouragements. Deferre, deux heures après l'affaire de la rue Rossini, disait que le policier avait agi en état de légitime défense ; c'était aussi un encouragement. Les policiers sont couverts par leurs supérieurs et ensuite par le gouvernement. Les déclarations de Chirac et Pasqua ne sont pas équivoques. L'encouragement vient des directives. Il paraît que le chef de la CRS auquel appartenait Burgos avait réuni ses hommes pour les inciter « à faire du crâne », c'est-à-dire trouver absolument des gens en situation irrégulière, prendre des gens en flagrant délit, des étrangers qui n'ont pas les papiers requis. Bref, il fallait être efficace pour recevoir de l'avancement. A partir du moment où l'avancement des policiers se fait surtout au choix, ceux-ci sont encouragés à rechercher l'efficacité, donc à procéder à des arrestations, des interrogatoires, des contrôles tatillons.

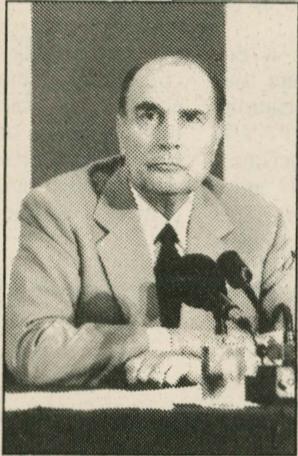
Propos recueillis par Jean Lantier

« On ne peut remplir ce rôle sans un certain irrespect de la liberté de l'individu. »



3 JUILLET

## Aval présidentiel



Tout commença par une signature, celle dont François Mitterrand revêtit l'acte constitutif du gouvernement Chirac. Tout se poursuit maintenant par de nouvelles signatures, celles qu'il paraît décidé à apposer sur les ordonnances. Le *Journal officiel* de ce 3 juillet promulgue en effet la « loi d'habilitation économique et sociale », devant permettre à l'hôte de Matignon de prendre, dans un délai de six mois, une série de mesures favorables au grand patronat. Au premier rang d'entre elles, la dénationalisation de soixante-cinq entreprises publiques.

Ce qui demeurera de la décision élyséenne, c'est que Chirac a désormais carte blanche pour gouverner comme il l'entend. Bien sûr, le chef de l'Etat a souvent indiqué qu'il se réservait la possibilité de ne pas avaliser des ordonnances revenant sur certains acquis sociaux. Mais n'avait-il pas dit la même chose de la restitution au privé des secteurs nationalisés à la Libération ? Qu'on le veuille ou non, son paraphe au bas de la loi d'habilitation prend aujourd'hui le même sens qu'un chèque en blanc aux vainqueurs du 16 mars. La cohabitation révèle ici son caractère profondément pervers. Loin de traduire une situation d'équilibre entre la gauche et la droite, elle profite essentiellement à la réaction. Comme le journaliste André Passeron le constate dans *le Monde* : « M. Chirac ne rencontre aucun obstacle pour exercer la plénitude de ses fonctions (...). On constate même que peu à peu il élargit son domaine. »

On nous objectera sans doute que les derniers sondages marquent une remontée spectaculaire de la cote du président de la République. Il est incontestable qu'en raison de sa politique impopulaire, le bloc au pouvoir connaît une usure particulièrement rapide. Il n'en demeure pas moins que la droite vise le moyen terme, cherchant à profiter de la coexistence instaurée au sommet de l'Etat, pour infliger des revers cinglants au monde du travail. Elle espère ainsi que ce dernier verra croître en son sein le désarroi et la démoralisation. Ce qui modifierait du même coup, à son profit, les conditions de la prochaine élection présidentielle. A l'évidence, le compte à rebours est engagé. Mais il y a quelque danger à ne prendre en compte que les enquêtes conjoncturelles d'opinion.

4 JUILLET

## Dissertations sur l'union



L'union est un combat, proclamait jadis Etienne Fajon. Chacun des grands partis de la gauche feint aujourd'hui de reprendre cette maxime à son compte. Lors de la récente convention nationale de son parti, Lionel Jospin proposait par exemple la constitution d'un « Conseil national de la gauche », censé réunir « aux côtés de responsables socialistes, des communistes unitaires, des radicaux de gauche, des personnalités de centre-gauche, des personnalités écologistes ou d'autres courants de la gauche ». En clair, dans la perspective des futures échéances politiques, le PS cherche à se doter de la « constellation démocratique » susceptible de permettre à son candidat de franchir la barre des 50 %. Mais à l'évidence, il n'est nullement question de favoriser le rassemblement des organisations ouvrières face aux attaques de Chirac.

Pour Georges Marchais, l'occasion était donc trop belle de dénoncer les calculs politiques des dirigeants socialistes et de faire apparaître le PCF comme le seul « parti des luttes ». « Pour nous communistes, vient-il de déclarer, les choses sont claires. Face à la droite et à sa politique, nous appelons à la lutte dans l'union la

plus large. » On chercherait toutefois en vain la moindre réponse au problème du regroupement des forces, indispensable pour assurer l'efficacité maximale du combat de classe. Pour la place du Colonel-Fabien, la seule perspective demeure... l'union autour du seul PCF. Ce que Marchais affirme avec son cynisme coutumier : « Les rassembleurs, c'est nous ! Voilà pourquoi nous œuvrons de toutes nos forces pour renforcer notre parti. »

Dans cette nouvelle polémique, les seuls absents sont finalement les travailleurs. Les luttes de ces dernières semaines montrent pourtant avec quelle acuité se pose le problème de l'unité dans les luttes, pour en finir au plus vite avec les attaques patronales et gouvernementales. Gageons que les échéances qui se profilent pour la rentrée confirmeront, avec encore plus d'ampleur, cette nécessité. Reste que sur ce plan comme sur bien d'autres, le mouvement ouvrier n'obtiendra que ce qu'il imposera. Aux syndicalistes unitaires, aux militants combattifs de retenir la leçon. A eux de préparer dès à présent les conditions de l'union pour l'action et de l'action dans l'union.

8 JUILLET

## Affaire classée ?



Epilogue ? Un an presque jour pour jour après le sabotage du *Rainbow Warrior*, un accord est intervenu entre la France et la Nouvelle-Zélande. Les faux époux Turenge seront prochainement libérés, en échange des regrets du gouvernement Chirac et du versement d'une somme de sept millions de dollars (cinquante millions de francs). De plus, Paris renonce à s'opposer à la poursuite des importations de viande et de beurre néo-zélandais dans la CEE. Convient-il donc de se réjouir, comme nous y invite la grande majorité de la « classe politique » ?

Ce serait oublier un peu vite les dessous de cette sordide affaire. Si Alain Mafart et Dominique Prieur se sont retrouvés incarcérés aux antipodes, c'est du fait de leur participation à une opération de brigandage international. Pour empêcher Greenpeace de perturber les essais nucléaires de Mururoa, nos services secrets – sans aucun doute avec l'aval des plus hauts responsables de l'Etat – n'hésitèrent pas à couler son bateau, provoquant du même coup la mort du photographe Fernando Pereira. Au regard du strict droit international, les auteurs de cet acte comme leurs commanditaires sont des criminels. Et les faux époux Turenge sont, au minimum, leurs complices. Ce qui ne saurait justifier leur libération.

Une fois de plus, la raison d'Etat risque de triompher de la vérité. A l'automne dernier, pour étouffer ce qui prenait la proportion d'un véritable scandale, on limogea le patron de la DGSE ainsi que le ministre de la Défense et on démantela le Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto. Résultat, les responsables de cette affaire demeurèrent dans l'ombre. L'accord conclu entre Wellington et Paris ne vise maintenant qu'à clore définitivement le dossier. Au bout du compte, ce dénouement fournit une excellente démonstration politique. Ces puissances qui fustigent le terrorisme, lorsque Kadhafi s'y trouve impliqué, s'arrogent toutes les possibilités dès que leurs intérêts sont en jeu. Le fait que les Nations-unies aient cautionné les dernières tractations montre bien que leur loi s'impose au droit.

Christian Picquet

# PLUS SCCELERAT, TU MEURS !

*Les amendements adoptés par la commission des lois de l'Assemblée atténuent quelque peu le texte concocté par Pasqua et Pandraud. Mais les principales dispositions demeurent, et en font une grave menace pour les libertés.*

Les projets déposés au Conseil des ministres du 11 juin dernier, et concernant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, ont été légèrement modifiés sous la pression de la mobilisation. Ils n'en demeurent pas moins un arsenal d'exclusion de l'immigration.

Son objectif avait déjà été développé par Chirac lors de son discours inaugural à l'Assemblée nationale. Partant du principe qu'il existerait un lien naturel et étroit entre immigration et délinquance, voire terrorisme, il s'agissait à la fois « d'empêcher l'immigration clandestine sous toutes ses formes » et « d'expulser plus facilement les immigrés indésirables hors du territoire français ».

## Verrouiller les entrées

Même en règle, il n'est pas forcément facile d'entrer en France. Ce droit peut être refusé si « la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public ». Cette disposition, introduite à l'origine dans la loi Bonnet, a été reprise par la gauche dans son texte d'octobre 1981. Pasqua et Pandraud ajoutent aux différentes conditions actuelles d'entrée (objet et conditions du séjour, garanties de rapatriement) les conditions relatives aux moyens d'existence. Un concept subjectif qui risque d'être très largement interprété par les pouvoirs de police.

## Statut précaire

L'instauration, sous la pression des mobilisations, de la carte unique de dix ans, qui concernait une grande majorité des immigrés (malheureusement pas tous) offrait une stabilité du droit au séjour. La suppression d'une série de garanties pour l'obtention de cette carte permet le retour à la menace permanente de

l'expulsion. La carte de dix ans peut être refusée si la présence de l'étranger constitue une « menace pour l'ordre public ». Notons d'ailleurs qu'un tel motif entraînera un refus parallèle pour l'autre acte, la carte temporaire de trois ans, et en conséquence une reconduite immédiate à la frontière.

## Procédures expéditives

L'un des piliers de la loi Pasqua, c'est le refus des garanties juridiques en cas d'expulsion ou de reconduite à la frontière. Les « motifs » étant eux-mêmes arbitraires (« menace de

l'ordre public »), l'absence de décision judiciaire donnant à l'immigré une possibilité minimale de se défendre, rend la procédure totalement expéditive. Le recours éventuel devant le tribunal administratif devient carrément illusoire et rend donc la « peine » absolument automatique.

C'est sur les causes d'expulsion que portent l'essentiel des amendements déposés à ce jour par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Il est incontestable qu'ils répondent notamment à l'indignation des jeunes issus de l'immigration, dont tout le monde a déjà pu mesurer la capacité de mobilisation.

## PREMIERE ETAPE

L'énorme succès du concert de SOS-Racisme avait déjà démontré au gouvernement les capacités d'action contre le racisme. La grève de la faim de Djida et Nasser à Lyon a développé un important élan de solidarité, notamment parmi les Beurs qui se sont remobilisés massivement contre des projets de loi les menaçant.

Leur capacité à entraîner dans l'unité toutes les associations antiracistes (FASTI, MRAP, SOS-Racisme), immigrées (CAIF, associations de Beurs), ainsi que les partis et organisations démocratiques

derrière un appel commun intitulé « *J'y suis, j'y reste* » a beaucoup contribué au recul partiel actuel du gouvernement (voir ci-contre).

A présent, après le week-end de solidarité organisé dans toutes les villes de France, Djida et Nasser ont arrêté leur jeûne. Il est toutefois indispensable que l'unité forgée à cette occasion ne s'arrête pas là mais au contraire se poursuive. Il en va de l'efficacité des luttes à venir contre les lois Pasqua-Pandraud, pour l'égalité des droits, contre le racisme !

H. V.

Le projet initial réduisait d'abord les « catégories non expulsables », et introduisait la possibilité d'expulser les mineurs présents en France depuis moins de dix ans, ainsi que leur expulsion automatique en cas de décisions similaires visant leurs parents. Les amendements remettent les jeunes résidant en France depuis l'âge de dix ans parmi les catégories non expulsables et offrent aux enfants mineurs de parents étrangers la possibilité de ne pas suivre leurs parents. De même, le seuil des peines entraînant l'expulsion passe de trois mois de prison à six mois ferme ou un an avec sursis.

diminuent quelque peu l'aspect « grande lessive » du projet initial. Mais, globalement, le maintien de la notion de « menace de l'ordre public » et l'arbitraire administratif qui caractérise font de l'actuel projet de loi un texte dangereux. Un danger qui se trouvera renforcé par le vote du projet déposé, au nom du groupe RPR, par Mazeaud pour réformer le Code de la nationalité et visant à supprimer tout caractère automatique de l'acquisition de la nationalité française.

Hélène Viken

De telles dispositions

## ORLEANS

# RAFLE SUR LA VILLE

*Les dispositions anti-immigrés de Pasqua-Pandraud commencent insidieusement à s'appliquer. Une opération de police effectuée dans un foyer AFTAM d'Orléans en est l'un des derniers exemples.*

Vendredi 10 juin, vers 19 h 00, le préfet décide d'une « opération de contrôle d'identité » au foyer AFTAM de la Rosette à Saint-Jean-Le-Blanc. Armés, accompagnés de chiens policiers, les flics arrêtent sept personnes (deux Sénégalais, deux Mauritanais, deux Marocains et un Italien). Vingt-quatre heures plus tard, ils passent au tribunal selon la procédure de saisie directe. Zélée, la police passe le relais à la justice : avocat commis d'office, pas de traducteur, magistrats à cent lieues de la réalité des immigrés. Bilan : cinq expulsions immédiates. Un Malien, soutenu par son employeur et un Marocain, El Ouali, qui avait demandé les cinq jours réglementaires

pour préparer sa défense, échappent à cette mesure d'expulsion.

Lundi 1<sup>er</sup> juillet, El Ouali comparait à nouveau. L'accusation demande l'application stricte de la loi : l'expulsion. L'avocat de la défense, lui, soulève toutes les irrégularités de la procédure : pas de délit flagrant, donc irrégularité de la procédure de comparution immédiate, illégalité du contrôle d'identité (il n'existait ni commission rogatoire, ni enquête préliminaire, ni flagrant délit), illégalité de la perquisition (le foyer ATFAM est un lieu privé et la police n'avait évidemment pas l'accord des occupants pour entrer). Après délibération, la justice ne peut que se rendre à l'évidence et Mohammed El

Ouali est relaxé. Il peut rester en France, à condition de faire régulariser ses papiers. C'est avec une immense satisfaction que le verdict est accueilli par les nombreuses personnes venues au tribunal le soutenir (LCR, LO, Collectif des droits civiques, PCF, CGT, etc.).

Il est à souligner combien la rapidité, l'unité et l'ampleur de la riposte furent importantes. Depuis le vote des lois sécuritaires, un Collectif des droits civiques s'est formé avec pour objectif de coordonner et d'impulser une riposte rapide à toute attaque raciste ou/et policière. Ce collectif regroupe plusieurs associations dont l'ASTI, SOS-Racisme, la LDH, le MAN, Convergence-la-Source).

Quatre-vingt personnes ont ainsi été rapidement mobilisées dès le vendredi et jusqu'au lundi. Les syndicats et plusieurs partis politiques (LCR, LO, PCF) ont sorti des tracts sur les entreprises et publié des communiqués de presse.

Parallèlement, Douffia-gues, maire d'Orléans et secrétaire d'Etat aux transports, a distribué un questionnaire (ou plutôt un interrogatoire) aux écoliers de la ville où il est demandé aux immigrés leur date d'entrée en France, le numéro de leur carte de séjour, etc. Au dernier conseil municipal, le PS et le PCF ont demandé le retrait de ce questionnaire. Sans succès.

Nicolas Bourgueil

# REACTIONNAIRES A PLEIN TEMPS

*Ce gouvernement touche au but : nous faire passer l'été le plus réactionnaire qu'on ait vu depuis longtemps...*

**C**a démarre », dirait Chirac. « Ça profite », insiste même Balladur ! Quatre ordonnances Chirac paraphées Mitterrand, quatre projets de lois à l'Assemblée, quelques variations concernant la communication au Sénat et une annexe sociale, négociable ou pas, ce gouvernement ne nous épargnera aucun clou de l'été. Il est utile de résumer les festivi-

ties. Elles seront vendues aux capitaux privés. Ceux dont les richesses sont suffisantes pour acheter une part de capital significative de ces sociétés vendues en Bourse (10, 20, 25 %...) en acquerront en même temps le contrôle. Inutile de rêver : les salariés des sociétés concernées sentiront très rapidement la note passer. Leurs statuts, leurs acquis, leurs emplois... seront remis en cause ou liquidés.

berté de gestion ». Derrière l'expression se profile également l'effacement des seuils sociaux.

□ **Participation des salariés.** C'est la vieille sauce gaulliste que l'on peut toujours ressortir lorsque l'on en a besoin. Elle vise à verser des miettes aux salariés d'une entreprise lorsque celle-ci fait des bénéfices déclarés. On dit alors qu'ils participent. Et à leur faire partager l'austérité lorsque l'entreprise ne déclare pas de profits. Il est alors de rigueur que les salariés participent aux pertes. Le seul piège de toute l'opération est que les salariés n'ont aucun moyen de savoir et de vérifier si ce qu'on leur dit est vrai : bénéfice ou perte ? Pour les patrons honnêtes, cette politique s'appelle plus simplement « fixer les salaires selon les résultats de l'entreprise »...

□ **Développement de l'actionnariat populaire.** Pour faire passer la pilule des dénationalisations et la reprise en main sans voile des principaux groupes publics par quelques intérêts privés, le gouvernement prétend développer et favoriser l'actionnariat populaire. Il s'agit d'inciter les travailleurs à épargner, en plaçant leurs propres économies dans le capital des sociétés privées cotées en Bourse. En achetant quelques actions. Rappelons tout de même au passage que c'est ce principe qui permet à un gros actionnaire de diriger un très grand groupe avec quelques centièmes du capital seulement. Tandis que le reste de l'actionnariat, les milliers de petits actionnaires épars, possèdent le reste et ne contrôlent évidemment rien. C'est « l'actionnariat de seconde classe », dirait le *Journal des finances*.

## Projets de loi à l'Assemblée nationale

□ **Sécurité.** Les lois de Chalandon, le célèbre tuteur des chalandonnettes et des avions renifleurs, n'ont pas fini de nous en faire

voir. « On n'avait jamais été aussi loin dans la définition d'une politique plus répressive mais qui ne dit pas son nom », expliquait Gérard Boulanger, président du Syndicat des avocats de

nous avions obtenu par notre lutte », nous expliquait Jean-Marie Tjibaou lors d'un récent entretien avec Alain Krivine.

Le projet de loi Pons passe par le redéploiement massif des forces policières, le quadrillage intensif de la brousse calédonienne, l'arrosage financier en bonne et due forme des colons et affairistes locaux, la réduction des conseils régionaux gérés par le FNLC pour les trois quarts d'entre eux au profit d'un congrès territorial dirigé par le frère jumeau du RPR, le RPCR.

□ **Contrôle des étrangers.** C'est le racisme légalisé, voir dans ce numéro page 6.

□ **Abrogation de la loi Quillot.** Pierre Méhaigne-



Les patrons ont à Matignon un interlocuteur empressé de satisfaire leurs exigences.

## Ordonnances

Quatre ordonnances devaient être publiées avant fin juillet selon les promesses de Balladur.

### □ Privatisation.

Soixante-cinq sociétés qui constituent l'essentiel du secteur public aujourd'hui sont promises à la privatisa-

L'Etat perd toute velléité ou possibilité de contrôle qui pouvait lui rester quant à la production et à l'usage des sociétés concernées. On ne sait toujours pas précisément — c'est le moins que l'on puisse dire — à quelles fins exactes seront utilisés les capitaux récupérés par l'Etat en vendant les nationalisées au privé. Sinon à vivre en « vendant l'argenterie du ménage », comme le disent les comptables honnêtes.

□ **Liberté de gestion des effectifs.** Bel exemple d'expression libérale qui, traduite en français, signifie : droit pour les patrons d'embaucher des salariés quand ils le désirent, comme ils le désirent, et de faire de même lorsqu'ils veulent les licencier. La suppression de l'autorisation administrative de licenciement est passée à l'état de loi par la grâce de Chirac qui l'avait instituée il y a dix ans. Le gouvernement renforce la provocation en baptisant ses nouvelles lois « li-

## DEMESURE DE JUILLET

Ils suppriment l'impôt sur les grandes fortunes, mais augmentent les contributions sur les revenus des salariés de 0,4 %, afin de couvrir un déficit de la sécurité sociale qui, pour le moment, n'existe pas ! Ils baissent les taux d'imposition sur les revenus des sociétés, mais augmentent les cotisations retraite de 0,7 % !

Question symbole, ce gouvernement n'en est plus à un près !

Les mesures de juillet donnent un parfait exemple de la politique la plus réactionnaire que soit... Jugement rapide ?

Les groupes nationalisés en 1982 et remis à flot vont être vendus aux gros investisseurs privés. Ceux-ci profiteront de la pleine liberté de gestion de leurs effectifs et de la possibilité d'adapter les salaires aux résultats de l'entreprise, tandis que les travailleurs seront appelés à épargner en

achetant leur part de capital pour alléger les efforts des patrons.

Pendant ce temps, les lois sécurité Chalandon — plus répressif que moi tu meurs... — l'aggravation des mesures de contrôle des « étrangers », l'abrogation de la loi Quillot et la remise en cause de tout ce qui a pu être obtenu par le peuple kanak seront servis au menu de l'Assemblée, réunie en juillet.

Ajoutez les bavures policières, les projets d'accords flexibles dans la métallurgie. Il y a toutes les raisons de tout faire et de tout organiser, afin de ne pas laisser à ce gouvernement la bride sur le cou tout l'été. Pour le moment, les confédérations syndicales se concertent avec le CNPF, sur invitation du gouvernement à propos des nouvelles procédures de licenciements !

M. M.

Content de lui et de ses mauvais coups.



France dans *Rouge* du 19 juin : « On s'éloigne d'une définition stricte de la norme de droit, des critères qui vont orienter une procédure et, finalement, on donne à la police le pouvoir considérable d'orienter les affaires, au détriment de la justice. On peut ainsi prévoir des atteintes aux libertés, touchant aussi bien les individus que le mouvement social. »

### □ Nouvelle-Calédonie.

« La revanche des colons », titrons-nous dans *Rouge* du 8 mai. Il s'agit d'effacer toute trace des mobilisations du peuple kanak. « C'est une remise en cause fondamentale de ce que

rie, le ministre de l'Équipement, a annoncé ses plans à grands coups de trompette. Il lui tardait en effet d'abroger tous les effets positifs de la loi Quillot. C'est le retour à court terme à la liberté intégrale des loyers, le respect des lois intégrales du marché, dont on connaît à l'avance les conséquences et les effets. Des gains pour les spéculateurs immobiliers et les propriétaires, la ceinture serrée pour les locataires. Ces lois-là feront à terme autant sinon plus de mal pour la vie des familles que le blocage des salaires, par exemple...

Michel Morel

# UN MOIS QUI BOUGE !

Après un mois de juin bien rempli, les volontés ne manqueront pas à la rentrée pour mettre le budget Chirac en danger...

**M**ois de juin agité et plein d'enseignements. Ça a bougé dans la santé. Le 12 juin, plus d'un millier de secrétaires médicales manifestaient à Paris ; le 19, c'était le tour des personnels des dispensaires d'hygiène mentale parisiens et des kinésithérapeutes et ergothérapeutes. L'expérience de la lutte des manipulateurs radio était encore toute chaude... Cela valait la peine de jeter à nouveau un coup d'œil sur les dernières semaines.

Le mouvement des secrétaires médicales a démarré en avril. Une première mobilisation a lieu le 17, puis le mouvement s'étend. Un appel unanime est adopté pour faire du 12 juin une importante journée de grève et de manifestation pour arracher l'accès à la catégorie B. Il est adressé à toutes les secrétaires du secteur et aux organisations syndicales. Il sert d'appui pour la préparation de l'action. Les formes d'organisation, les coordinations qui regroupent syndiqués et non syndiqués, susciteront l'opposition des fédérations syndicales, CGT, CFDT et FO. C'était pourtant le bon moyen de lutter. Alors que les fédérations se manifestaient essentiellement par leur inertie, l'opposition des dirigeants fédéraux posera de nombreux problèmes dans plusieurs villes, avec refus, par exemple, de déposer les préavis de grève. Certaines ne pourront donc pas monter à Paris le 12.

La volonté d'agir dans l'unité fait néanmoins de cette journée un incontestable succès. Les secrétaires de l'Assistance publique de Paris forment un imposant cortège dans la manifestation, en dépit d'une préparation très rapide, sous l'impulsion de leur syndicat CFDT. Elles ne sont pas un cas isolé. Celles de Clermont sont venues deux fois plus nombreuses dans la capitale que lors de la première manifestation le 17 avril. A Quimper, au Mans, à Orléans, la grève est largement majoritaire et l'unité

syndicale souvent réalisée. Les secrétaires médicales et sociales de la DRASS de la région parisienne, à l'origine du mouvement en septembre 1985, sont évidemment là, et bien là.

Après la manif, réunies à cinq cents à la Bourse du travail de Paris, elles décident d'élargir et de renforcer la coordination, pour étendre le mouvement aux régions encore absentes, et de convoquer une nouvelle coordination nationale en septembre, afin de poursuivre et de relancer l'action.

La semaine suivante, jour après jour, le 19, ce sont les personnels des dispensaires d'hygiène mentale de Paris



La grève des manips radios a donné de bonnes idées.

qui se rassemblent devant la DRASS, à l'appel de la CGT, de la CFDT des centres hospitaliers de Vaucluse et de Maison-Blanche et de la région parisienne CFDT santé. Ils ripostent à la suppression des frais professionnels de transport et de repas. Ils feront provisoirement reculer l'organisme de tutelle. Au même moment, à cent mètres de là, ce sont les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes qui manifestent. A l'appel de leur collectif d'action, de la CFDT et de la CGT, ils se sont rendus devant le siège de la direction de l'assistance publique pour exiger la revalorisation indiciaire, le droit à la formation continue.

On peut le dire sans hésiter : ça bouge dans la santé ! Comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs, face aux attaques en cours dans cette branche. Mais face aux grandes manœuvres entamées contre le service public de santé, l'isolement des catégories ou l'émiettement de l'action ne feront pas le poids pour arracher satisfaction.

Les fédérations syndicales sont les premières responsables de cette situation. Elles jouent la division alors que la volonté unitaire est permanente à la base. Elles dressent des obstacles à la préparation d'une grande mobilisation unitaire de tous les personnels de santé contre l'austérité, en parti-

culier au moment du vote du budget.

Tous ceux qui veulent mobiliser dans l'unité dans les villes, les départements, à l'échelle nationale doivent rassembler leurs énergies. L'expérience de l'organisation du mouvement des manipulateurs radio, des secrétaires médicales doit être mise à profit pour passer outre l'inertie des dirigeants fédéraux et engager la mobilisation.

Dans ces conditions, imposer la convergence des luttes contre le budget de Chirac et obtenir un collectif budgétaire qui satisfasse les revendications peut être à la portée des travailleurs de la santé.

Patrick Claude

## EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

### Pasqua-la-bavure, Pandraud Démission !

Dans la nuit du samedi 5 juillet, à Paris, un CRS nommé Burgos, de la Compagnie républicaine de sécurité 54, de Marseille, a tué avec son arme de service, une carabine spécial-tir rapide, un automobiliste qui fuyait à pied la patrouille de police.

Un fait divers ? Un incident ? Une bavure de plus ?

Non. Ça suffit de parler de bavure, deux à trois fois par semaine, depuis que la droite est revenue au pouvoir ! La brutalité policière ne provient pas seulement des écarts et des brutalités d'un corps d'Etat fruste et primaire.

Non. « Bavure », c'est trop commode d'employer le mot. Cette fois, il faut parler de politique. Abusif ? Rappelez-vous de Chirac, le 23 mars, quelques jours après le succès électoral de la droite : « La police doit savoir qu'elle est respectée. Cela implique qu'elle soit sûre de la détermination du gouvernement qui est bien décidé à lui donner les moyens d'agir et à la couvrir si par malheur un accident arrivait. »

#### Bavez, on vous couvre

Le message gouvernemental fut bien reçu par la police, et surtout le duo qui en constitue la direction, Pandraud et Pasqua.

Agrémentant nos carrefours et nos trottoirs de policiers spectaculairement armés, les duettistes de l'Intérieur ont chauffé à blanc leur hommes. Côté législatif, le pouvoir légal de la police tend à s'accroître au détriment de la magistrature.

Après avoir usé de la sécurité comme argument

électoral, Pandraud et Pasqua usent de la police tous azimuts comme moyen de gouverner. Imaginez une seconde que, dans ces conditions-là, vous êtes en uniforme policier, et soutenu dans ces proportions-là par vos ministres...

Quel que soit son quotient intellectuel, le CRS Burgos, qui a tiré par deux fois, se sentait conforté dans son geste par l'environnement « sécuritaire ». Son sang-froid, c'est-à-dire son absence d'émotion au moment de la mort de sa victime, l'atteste.

#### Pasqua, Pandraud, dehors

Le tandem Pandraud-Pasqua est dangereux.

A force de hurler à la mort, au rétablissement de la peine de mort, au déploiement policier permanent, le couple ministériel provoque une nouvelle insécurité, due au comportement d'unités de police entières qui se croient elles-mêmes au pouvoir. N'oubliez pas que le CRS Burgos adhère au syndicat nommé Fédération professionnelle indépendante de la police, que l'on décrit à juste titre comme proche de Le Pen.

Pandraud et Pasqua, avec leur façon de flatter la bavure dans le sens du poil, représentent un danger pour tout un chacun, qui aurait le malheur de croiser une de ces unités de police prenant au pied de la lettre ce que disent leurs ministres.

Un moyen existe de conjurer le danger qu'ils représentent : les sortir du gouvernement, et vite, avant que d'autres CRS Burgos jouent de la gâchette dans les rues.

# LA STRATEGIE DU RAT

*Une entreprise en voie de restructuration au nom de la rentabilité. Une affaire qui apparaît très banale par les temps qui courent. Mais elle montre surtout comment les patrons préfèrent parfois le grignotage dans l'ombre à l'offensive frontale.*

**P**ont-à-Mousson Fumel. L'entreprise possède encore 1 750 emplois. Pour combien de temps ? Sept ans auparavant, l'effectif dépassait les 2 300 emplois. Depuis, la courbe des effectifs est inversement proportionnelle aux gains de productivité, à l'investissement utilisé pour les restructurations. Que l'établissement de Fumel du groupe Pont-à-Mousson soit rentable, les patrons ne le savent que trop. C'est bien au nom de cette rentabilité qu'ils tentent de nouvelles opérations de redéploiement.

Dans l'usine, comme dans tant d'autres, la stratégie patronale ne consiste pas à déclencher une vaste offensive contre les emplois. La direction préfère la stratégie des rongeurs, le grignotage dans l'ombre. En 1984, 460 départs à la retraite, généreusement arrosés de primes spéciales, étaient obtenus par la direction. Départs non remplacés, s'entend. D'où, quelques temps après, un sous-effectif comblé par une centaine de jeunes employés de manière précaire.

Les rats introduisent par grignotage successif une destabilisation de l'emploi. Les jeunes sont manipulés et réduits à la précarité. Les vieux sont attirés vers la sortie de l'entreprise, par d'avantageux départs en retraite spéciale.

Dans ce cadre, pas question de parler de licenciements « secs ». L'attaque est plus subtile et le résultat identique : l'étiage de l'emploi baisse un peu plus chaque année.

Paradoxe apparent, l'ef-

fectif baisse alors que les activités sont florissantes. Les gains de productivité grimpent en flèche. Selon l'union départementale CGT, la productivité apparente par salarié serait passée de 126 000 heures en 1979 à 217 000 heures en 1982. D'après les mêmes sources syndicales, le groupe PAM aurait dégagé 25 milliards de ressources de 1981 à 1984.

Ayant épuisé les gisements de productivité, la direction invente cette fois une nouvelle opération. L'entreprise compte quatre pôles d'activités : les canalisations Fonte, les chemises et cylindres pour véhicule, la fonderie mécanique, l'acier centrifugé. Cette dernière activité de pointe — donc rentable — fait l'objet de tractations entre le groupe et un de ses plus anciens fournisseurs nord-américains, National Forge Company l'enjeu en est le passage des centaines de salariés attachés à cette activité dans une nouvelle société, Fumel-acier.

Le rongeur, modèle patronal de combat, continue son œuvre. PAM-Fumel, unité de production la plus importante de la région, serait atteinte de partition. Partage des activités entre le groupe et une nouvelle société voire une troisième, un groupe anglais ayant jeté son dévolu sur l'activité chemises et cylindres.

A ce stade de la lutte, une orientation qui se voudrait intermédiaire tend à se développer. Il conviendrait de confectionner un contreplan industriel, basé sur les atouts de l'entreprise et visant tout simplement à montrer que le maintien du statu quo — en l'occurrence de l'ensemble des activités à Fumel — suffirait à défendre l'emploi.

Comme disait Philippe Herzog, l'économiste du PCF, que les patrons investissent en France dans leur affaire et le tour est joué. Il suffirait de produire plus et mieux, avec les moyens à bord du site de Fumel pour que les problèmes d'emploi disparaissent.

Cet échafaudage utopique ne serait pas bien malicieux, si, en lieu et place de la défense de l'emploi, on ne trouvait sur les tracts de la direction de l'UD-CGT : « Pour le maintien de la cohérence et le développement

de l'usine de Fumel. » Allez mobiliser vos collègues pour le maintien « de la cohérence » !

Ainsi, au « dépeçage » de l'usine, il faudrait préférer une cohérence française. Au patron de National Forge Compagny, il faudrait préférer le patron actuel du groupe Pont-à-Mousson. Les attaques sur l'emploi perpétrées depuis des années par le groupe seraient à mettre entre parenthèses, pour rappeler la direction à son devoir patriotique.

On voit mal comment peut s'illustrer l'intérêt

commun des ouvriers et du patron de la PAM. Investir, disent les disciples de Herzog. Soit. Au profit de qui ? Les investissements opérés par le groupe ont été conduits dans le sens de l'économie de l'emploi.

La nationalité figurant sur le passeport d'un patron importe peu. D'autant que le groupe PAM s'est depuis belle lurette déployé à l'échelon européen, puis mondial. Eviter les chemins de traverse, clarifier les objectifs de la lutte, voilà qui devient donc urgent.

Se battre pour l'emploi,

c'est exiger par la mobilisation, la diffusion à tout le personnel des informations sur les tractations en cours, appeler à la vigilance collective, se battre contre la division du personnel par les contrats de travail, se fixer comme objectif immédiat la défense intégrale de l'emploi et l'embauche en regard des possibilités. Et chacun, quel que soit son secteur, pourra se reconnaître dans la lutte des PAM-Fumel, sans avoir à prendre un cours d'économie de l'entreprise.

Jean Lantier

## METALLURGIE

# PIEGE PATRONAL

*Le patronat de la métallurgie vient de soumettre aux fédérations syndicales un texte portant sur l'aménagement du temps de travail. A prendre ou à laisser. FO et la CGC ont déjà annoncé leur accord, la CGT et la CFTC se montrent hostiles, la CFDT réserve sa position.*

**C**ette première phase des négociations dans la métallurgie correspond à une double volonté : celle de la CFDT qui voulait absolument concrétiser la loi Delebarre sur la flexibilité au niveau des branches et celle de l'Union des industries métallurgiques et minières (suivie par la Fédération patronale des travaux publics) qui souhaitait pouvoir se prévaloir d'un « succès contractuel » dans les conflits internes qui agitent aujourd'hui les instances dirigeantes du CNPF.

L'UIMM s'était fixée trois objectifs : le raccourcissement des délais conventionnels de licenciements, la « régionalisation » des contrats de travail et la mise en cause de la prime d'ancienneté. Vaste programme, comme on voit ! Elle voulait également pousser plus loin l'avantage ouvert par l'accord de février 1982 sur les modulations d'horaires que seule la CGT avait refusé de signer.

Le projet d'accord — qui n'est actuellement connu ni des travailleurs ni même des militants syndicaux — sem-

ble porter exclusivement sur ce dernier point. Et ça se présente plutôt bien... pour les patrons. Qu'on en juge. Le nouveau système permettrait une modulation beaucoup plus importante des horaires : jusqu'à quarante-quatre heures par semaine (au lieu de quarante et une heure actuellement). Les heures supplémentaires seraient payées, mais moins chères pour les premières. Rien n'est prévu en matière de repos compensateur ou de réduction du temps de travail. Au contraire, toute réduction éventuelle serait une dérogation à l'accord qu'il conviendrait de négocier par entreprise ou par établissement, en fonction du rapport de forces local ! Autrement dit, plus de souplesse pour les patrons et plus d'inégalité entre les travailleurs de la métallurgie...

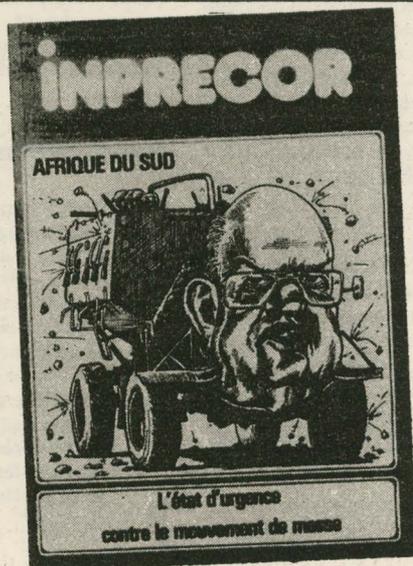
On mesure là toute la vanité de la démarche des dirigeants de la FGMM-CFDT qui prétendaient marchander une réduction du temps de travail en contrepartie d'un recul du droit du travail déjà passablement atteint par l'accord

de février 1982 et la loi Delebarre.

Mais ce n'est pas tout ! Selon G. Granger, secrétaire général de la FGMM, l'accord « ouvre le droit [sic !] aux femmes, par accord d'entreprise, à garder [re-sic !] leur emploi s'il devient posté », [possibilité de travail de nuit]. On admirera la délicatesse du propos. En réalité, le développement du travail posté mettra les travailleuses devant le chantage suivant : le travail de nuit ou la porte.

La CGT dénonce ce « recul de civilisation » mais on attend toujours qu'elle ouvre une perspective d'action. Echaudée par l'expérience (signature d'accords sans consultation, suivie de vagues de protestation), la FGMM-CFDT s'est donnée jusqu'au 10 septembre. Un répit qu'il faut utiliser pour expliquer partout les mauvais coups patronaux, engager la mobilisation autour d'une stratégie d'action offensive. Pour la réduction du temps de travail, comme les métallurgistes allemands en ont montré l'exemple.

François Duval



## PYRALÈNE OU TCHERNOBYL

Le pyralène à Lyon aurait déjà contaminé la nappe phréatique. On parle maintenant d'éliminer les transformateurs EDF « pyralénisés », interdits d'installation depuis le 1<sup>er</sup> juillet, suivant une directive de la Communauté européenne... toujours non appliquée en France. En ce qui concerne Lyon, il est probablement déjà trop tard.

L'énergie en ce pays a tout de même de drôles de privilèges. On sait que le nucléaire est l'objet d'un culte à nul autre pareil. La France et la Belgique sont par exemple les deux seuls pays industriels (mais si, mais si...) dont les deux tiers environ des ressources en électricité dépendent du nucléaire (60 % à 65 % de la production totale).

Les responsables gouvernementaux concernés, comme la direction de l'EDF, étaient d'ailleurs les seuls contre-chants au concert des commentateurs officiels de l'après-Tchernobyl. A l'heure où tous leurs semblables, après la catastrophe, admettaient qu'il fallait lever le pied de l'accélérateur nucléaire civil, eux n'en démerdaient pas : Tchernobyl ou pas, c'est toujours l'heure des centrales !

Le lobby nucléaire a un sacré poids. Et le nucléaire n'est que le pire. Le pyralène des transformateurs reste le quotidien. Quoi d'étonnant d'ailleurs ? Si l'on traite avec une telle légèreté les dangers de l'atome, l'insouciance et l'irresponsabilité ne peuvent qu'être identiques, en tout autre domaine.

Les responsables officiels du contrôle de la radioactivité prétendent toujours que Tchernobyl ou rien, cela revenait, en gros, au même ! Au moment où l'on vient d'établir en Corse que les doses de radioactivité relevées à l'époque dans un litre de lait dépassaient de plus de deux fois les normes admises par l'Organisation mondiale de la santé !

On a bien voulu nous informer qu'il existe un million de transformateurs « pyralénisés », dans l'Hexagone aujourd'hui. Certes. Mais leur danger potentiel ne date pas de l'incendie de Villeurbanne. Il était connu avant. L'EDF savait avant. Qui pourrait donc garantir que l'on maîtrisera le danger après, ou les dangers futurs ? Rien. Ou bien, il faudrait alors que les travailleurs et les consommateurs d'EDF aient le contrôle de l'outil électricité et la pleine maîtrise de ses installations. Une vraie révolution !

## JAPON VICTOIRE DE NAKASONE

Joli succès pour Yasuhiro Nakasone. Le Premier ministre japonais avait convoqué des élections anticipées qui ont vu son parti, le Parti libéral démocrate, remporter la majorité absolue à la Diète (300 sièges sur 512) avec 54 % des voix. Cette victoire est un pari gagné contre ses rivaux au sein du PLD. Nakasone aurait dû, en toute logique, voir son mandat de chef de parti et de Premier ministre s'achever en octobre prochain. Ce succès va lui permettre d'en briguer un nouveau.

Face à Nakasone, l'opposition a reculé : tous les partis, à l'exception du PC (26 sièges), perdent des sièges, le PS n'en conserve que 85 en perdant 26.

Ara Toranian, le porte-parole du Mouvement national arménien, vient d'être interpellé par la DST. Une fois de plus, l'amalgame est fait entre ce mouvement et l'ASALA dont le fondateur, Monte Melkonian, a été arrêté le 28 novembre dernier.

## COURTS... ... METRAGES

### DERNIERES LUTTES DANS LA METALLURGIE SEDANAISE

Mercredi 25 juin, une centaine de travailleurs de Chavannes-Kétin (ex-Usinor), GTS barrait la route à l'entrée de Sedan. Ils étaient en grève quatre heures par poste à Chavannes-Kétin et vingt-quatre heures, avec piquet à GTS. Pour la première fois, les sections syndicales CGT et CFDT des deux entreprises s'étaient mises d'accord. Non sans mal. La CGT organisait, il est vrai une journée d'action départementale, et sans cet accord, elle n'aurait pu emmener une dizaine de travailleurs en car jusqu'à Charleville-Mézières. Il aura fallu l'annonce officielle de la fermeture de GTS-industrie, liée aux menaces qui pèsent sur Chavannes-Kétin pour surmonter des années de division syndicale acharnée.

Le nouveau climat d'unité qui prévaut à Chavannes-Kétin depuis quelques mois a pu exercer un certain effet d'entraînement insuffisant pourtant pour faire la jonction avec les travailleurs de l'usine située à quelques centaines de mètres de là. Celle-ci venait de connaître, la semaine précédente, une grève avec occupation de plusieurs jours, drapeaux rouges à l'emblème de FO et élection d'un comité de grève à l'appui pour obtenir le paiement des salaires par l'administrateur provisoire.

Une tentative de jonction avec les chômeurs du groupe Travailleurs et chômeurs n'a pas connu un grand succès non plus. Seule une délégation réduite avec sa bannière était présente. Il faut dire que beaucoup de chômeurs du Sédanais se méfient des actions syndicales. Même quand ce sont les structures de base qui prennent l'initiative. Quelques semaines auparavant, c'est à l'appel de la FNC et de Travailleurs et chômeurs qu'un peu plus de trente chômeurs avaient occupé les ASSÉDIC de Sedan pour populariser leurs revendications et exiger la création d'une maison des chômeurs.

La journée du 25 juin connu enfin des rebondissements imprévus. Mécontents du succès de la grève de vingt-quatre heures, la majorité des ouvriers d'entretien de GTS-industrie, plus ou moins manipulés par leur maîtrise, ont bloqué le local syndical à l'aide d'une grue et empêché la tenue du comité d'entreprise. Ce qui entraîna, en riposte, la grève des ouvriers de l'atelier principal et la sequestration du patron de GTS, jusqu'à la réouverture du local. L'unité du bout des lèvres et bien tard ne suffit pas toujours à enrayer la division entre travailleurs, même dans une situation désespérée où la totalité de la métallurgie sédanaise est condamnée dans les mois qui viennent.

Le MRAP vient de demander au président de l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire d'un député du Front national. Il s'agit de Gérard Freulet. Hôtelier dans le Haut-Rhin, cet individu déclarait récemment, dans la Gazette hôtelière du 15 avril, qu'il n'acceptait pas de Maghrébins dans son établissement. Un nom à retenir pour que les Français ne l'acceptent plus comme hôtelier.

### ROCARD SAGE ET TENDRE

Michel Rocard a au moins un mérite : c'est la ténacité. Il veut être président de la République. Intermède lundi à France Inter. Il persiste et signe : « Je suis le seul candidat déclaré, pourquoi voulez-vous que je change d'avis ? » Ça, c'est moins sûr. On verra justement... Ce qui est tout vu par contre, c'est l'immense dose de bonté dont s'est déjà armé Michel à l'égard de ses (futurs ?) adversaires. La sagesse sied aux présidents ! Evaluant l'action du gouvernement, il ne lui met « pas tout à fait la moyenne alors que l'ampleur de confiance qu'a reçue Jacques Chirac le 16 mars lui permettait d'avoir plus ». Pas de doute : Rocard n'a pas de gauche. En vue des affrontements futurs, il prend tous ses adversaires à droite.

### REGLEMENTS DE COMPTE

Au fil des semaines, on découvre de nouveaux éléments sur les dessous de l'affaire du Carrefour du développement. Yves Chaliel, le chef du cabinet de l'ancien ministre de la Coopération, paraît être le prototype de ces hauts fonctionnaires socialistes qui ne surent pas résister aux multiples attraits et à la corruption émanant de l'appareil d'Etat.

Dans une interview au *Matin* du 8 juillet, Danièle Bahissou, les sous-préfète impliquées dans l'achat du château d'Ortigue, révèle ainsi : « Yves Chaliel m'a succédé au secrétariat [de la fondation nationale d'exportation - NDLR] mais il a été contraint de démissionner en novembre. A cette époque, il cherchait lui-même à quitter le cabinet de Christian Nucci et envisageait de passer au privé et de créer des sociétés... »

Cette digne fonctionnaire ajoute même, peut-être pour atténuer ses propres responsabilités : « Depuis 1984, il avait mené un très bon train de vie, une maison à Rambouillet, un appartement à Paris, sa famille à Quimper, une grosse voiture. Il était même assez généreux, l'argent n'avait pas l'air de lui poser du tout de problèmes. (...) Yves Chaliel avait beaucoup de relations, il sortait beaucoup à Paris, il était très entouré, notamment de beaucoup de femmes. » Les militants socialistes qui devaient pendant ce temps assumer devant l'opinion la politique gouvernementale apprécieraient certainement.

Les banquiers n'ont pas à se plaindre de la gauche. En 1985, les 367 établissements recensés ont accumulé plus de 8 milliards de bénéfice net global. Presque le double de l'exercice 1984. L'angoisse des PDG ne cesse à présent de croître : feront-ils mieux cette année avec Chirac ?

## POLITICIEN BRAQUEUR

### A EN PLEURER

## UNE BAVURE SINON RIEN

Pasqua est-il un homme sûr ? Sur de lui, sûrement. Pasqua : le seul ministre de l'Intérieur dont le passage à la télé est immédiatement suivi du hold-up du siècle, de l'assassinat de la vieille dame, de deux attentats, et d'une grosse bavure. A l'Intérieur, on se console comme on peut : le gangster du conseil municipal de Carosse était membre de l'UDF, pas du RPR. On ne dira jamais assez pourquoi Canovas montait des casses. Simple pour créer son entreprise. Comme un vulgaire pirate procédant à l'accumulation primitive de son capital. Un vrai capitaliste, en quelque sorte, ce Canovas.

A propos de « la France qui gagne », le rectorat de Bordeaux vient de signer une convention de jumelage avec le groupe Ricard. Au nom de l'ouverture, bien sûr. Au fait, le groupe Ricard, Pasqua y a fait ses armes de VRP. Bon dieu, mais c'est bien sûr : patrons, une bavure, sinon rien !

Nicolas Jeanson

### TATI RACISME A L'ETALAGE

Deux Tunisiens ont été tabassés et mordus par un chien de vigiles dans le magasin Tati du boulevard Barbès, à Paris. Ce nouvel incident raciste a soulevé une telle émotion que l'ambassadeur de la Ligue arabe à Paris a protesté auprès

de la direction du magasin, la menaçant d'un boycott. Mais celle-ci a le culot de nier l'utilisation de chiens par ses vigiles, alors que Taoufik, l'un des blessés, porte au ventre des traces de morsure. Réponse de Tati : « Ce devait être un chien qui passait par là, sur le trottoir. » (sic). Ça tombe sous le sens. Tout le monde sait qu'à Paris, des qu'un chien voit un immigré, il lui saute dessus, spontanément. A moins qu'il n'y ait que les chiens pour croire cela.

### LES IRLANDAIS DE VINCENNES MENACES

Les trois Irlandais de Vincennes sont aujourd'hui menacés d'expulsion. Libérés en mai 1983, et reconnus innocents après la découverte des manipulations du GIGN, ces militants n'ont toujours pas reçu le droit d'asile alors que leur vie

est menacée en Irlande. Ils ne disposent en effet que d'un titre de séjour provisoire renouvelable tous les trois ou six mois. Or, en avril dernier, un mois après les élections... ils apprennent que la préfecture refuse de leur renouveler leur permis de séjour. La commission des recours doit se réunir cette semaine sur leur demande de statut de réfugié politique. En cas de refus, c'est l'expulsion et le scandale. A signaler que la demande de recours date du 25 octobre 1983.

## COURTS... ... METRAGES

### UNE DECLARATION DU SU DE LA IV<sup>e</sup> INTERNATIONALE

Le secrétariat unifié de la IV<sup>e</sup> Internationale vient de rendre publique une déclaration adressée à toutes les organisations ouvrières, écologistes, aux associations paysannes et à celles luttant pour la protection de l'environnement. Il déclare notamment :

« Il n'existe pas de centrales nucléaires sûres et elles ne peuvent pas être aujourd'hui. Les maintenir en activité alors que nul ne sait quels sont les types d'accidents possibles et quelles en seraient les conséquences, c'est de manière irresponsable,

courir le risque pour les générations présentes et futures un désastre aux répercussions incalculables qui ne s'arrêteraient à aucune frontière. « Cette menace est trop grave pour que la décision sur l'existence de centrales nucléaires soit laissée entre les mains d'experts » ou d'institutions gouvernementales. Les citoyens doivent avoir le droit de voter sur leur fermeture, quelle que soit la forme que cela revêt dans chaque pays : référendum, élections générales, élections spéciales, etc.

« Moratoire immédiat sur la construction de toute centrale nucléaire !

« Fermeture de toutes les centrales existantes !

« La radiation ne connaît aucune frontière ! Non au nucléaire ! »

La LCR (section italienne de la IV<sup>e</sup> Internationale) vient de tenir son congrès près de Milan. La LCR française était représentée par notre camarade Francis Sitel. Les travaux ont été suivis par de nombreuses organisations italiennes, notamment par des délégués de Democrazia Proletaria et par le Parti communiste italien qui ont tous deux apporté leur salut fraternel aux congressistes.

### RENCONTRE PSU-LCR

Judi 3 juillet, le bureau politique de la LCR et celui du PSU se sont rencontrés pour faire le point de la situation, avoir un début de discussion sur la crise du mouvement ouvrier en France et les éléments de sa reconstitution. Le débat a été franc et fructueux dans la mesure où il a permis de mieux cerner les points de convergence et les désaccords. C'est la première fois depuis longtemps qu'une telle rencontre a lieu. D'un bon accord, il a été décidé de poursuivre ce type de rencontre à la rentrée.

### STAGE EN ETE

Les vacances se sont pas seulement faites pour se reposer. En tout cas, pas pour tout le monde. C'est notamment le cas des cent cinquante dirigeants de ville et de fédération de la LCR qui vont participer à deux stages d'une semaine. Au menu, une réflexion sur la crise économique et ses effets sociaux, des débats sur la crise, la reconstitution du mouvement ouvrier et le rôle d'une organisation révolutionnaire. Toutes ces discussions fondamentales correspondent à un besoin, aujourd'hui ressenti par tous les militants révolutionnaires, dix-huit ans après Mai 68. Ce sera également une première contribution au travail de tous les militants de la LCR qui tiendront leur VII<sup>e</sup> Congrès, l'an prochain aux alentours de Pâques.

n'ont pas l'expérience des mobilisations antérieures.

Un appel d'organisations est en préparation, et une pétition unitaire commence à circuler. Même en vacances, il est possible de la signer et de la faire connaître...

Voici le texte de la pétition. Face à une éventuelle remise en cause du remboursement de l'IVG, nous rappelons : - que la prise en charge de cet acte médical représente une condition indispensable à l'exercice d'une liberté fondamentale ; - garantissant l'égalité de toutes les femmes devant la loi.

Nous dénonçons toute tentative de régression limitant les droits acquis par les luttes des femmes.

Fortes d'une opinion publique qui est largement favorable au remboursement de l'IVG, nous réaffirmons notre volonté de tout mettre en œuvre pour défendre ce droit.

## REMBOURSEZ!

Depuis quatre ans, l'avortement est en France un acte remboursé par la Sécurité sociale, avec un financement assuré par le budget de l'Etat. Fruit d'une mobilisation massive, unitaire, impulsée par les forces féministes, ce droit est aujourd'hui menacé. Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), conscient de la gravité de la situation, a décidé d'œuvrer dès maintenant à la préparation d'une riposte associant les organisations féministes, démocratiques, syndicales et politiques, pour le maintien du remboursement de l'IVG.

Tout commence en juin, lors du débat à l'Assemblée sur le collectif budgétaire, à cette occasion, des députés du Front national et du RPR proposent un amendement visant à supprimer le remboursement. Le gouvernement s'y oppose, non pour des raisons de fond, mais pour des questions d'opportunité du moment : il

annonce que le problème sera réglé avant l'été.

Certes, l'ordre du jour des débats de la session parlementaire extraordinaire semble exclure que la discussion puisse avoir lieu dans l'immédiat... Mais rien n'est exclu et, de toute façon, l'horizon de la rentrée se profile avec deux échéances : le débat budgétaire et le débat sur la politique familiale.

Tout dépendra alors des gages qu'aura décidé de donner à ses ultras la majorité, mais surtout de la force des mobilisations pour empêcher ce mauvais coup supplémentaire, et du climat social général.

En déclarant qu'il convient de « conserver un dispositif permettant de ne priver aucune femme de la possibilité de choisir l'IVG pour insuffisance de ressources », Michèle Barzach, ministre déléguée à la Santé, annonce



## COURTS... ... METRAGES

### DERNIER PUTSCH A MANILLE ?

Le coup de force tenté dimanche par les partisans de Marcos a avorté lundi. Depuis des semaines, des rumeurs de coup d'Etat circulaient à Manille mais, quand celui-ci s'est produit, il avait bien piètre figure.

A l'origine du coup, Arturo Tolentino, un ex-partisan de Marcos qui a fait croire à une centaine de militaires que Ponce Enrile, le ministre de la Défense qui a rallié Aquino en extrême en février dernier, était avec eux.

Dimanche, cette troupe prend le Splendid hotel, situé non loin de l'ambassade américaine et Tolentino s'institue président en interim avant que Marcos ne rentre de son exil hawaïen. Les Etats-Unis n'ont réaffirmé leur soutien à Aquino qu'en fin de journée. Quant à Corazon Aquino, qui était dans l'île de Mindanao afin de rencontrer des leaders de la NAP, elle n'a pas eu, cette fois, de mal à désamorcer le coup.

Mais cette tentative est malgré tout révélatrice des tensions dans l'armée. Parmi les loyalistes également, certains militaires et généraux continuent de voir d'un très mauvais œil les négociations entamées par Cory Aquino avec le Front démocratique où se trouve, entre autres organisations, la Nouvelle armée du peuple.

### REPRESSION EN MALAISIE

La Malaisie est sous les feux de l'actualité pour avoir pendu deux Australiens qui avaient transporté plus de quinze grammes d'heroïne. Mais la répression politique dans ce pays est encore plus féroce. Les Malais sont sous la férule d'une loi qui date de 1960. Cette loi de sécurité intérieure permet d'arrêter sans mandat et de détenu de façon illimitée sans inculpation ni, à fortiori, de jugement, des individus suspects politiquement. Une centaine sont en prison depuis plus de dix ans. La plupart sont accusés d'appartenir au Parti communiste de Malaisie interdit ou à diverses organisations syndicales. Au cours de ces dernières années, certains de ces prisonniers ont été « réhabilités », c'est-à-dire qu'ils ont été transférés dans des centres de rééducation et placés en isolement.

Le gouvernement jordanien a décidé lundi la fermeture immédiate de vingt-cinq bureaux de l'OLP présents sur son territoire. Hussein n'a pas supporté un communiqué du Fatah critiquant sa politique à l'égard de l'OLP.

### APPRENTIS NAZIS AUX ETATS-UNIS

A suivre : la semaine prochaine, les leaders du groupe raciste américain Order organisent un Congrès des nations aryennes dans l'Idaho, leur but ? Etablir un Etat souverain blanc au cœur des Etats-Unis. Vingt-quatre des dirigeants de ce groupe ont été arrêtés, ce qui, apparemment, n'entrave pas leur influence. A mettre au débit de cette mouvance, la prise d'otages dans un lycée du Wyoming en mai dernier. Pendant deux heures, un couple a retenu 150 enfants, en blessant gravement plusieurs. Ils exigeaient des sommes monstrueuses pour « leur cause ».

Des avions de chasse israéliens ont survolé Beyrouth à deux reprises ce week-end. Tel-Aviv reprend ainsi ses survols quotidiens de la capitale libanaise. Selon Israël, ce serait une réponse au déploiement dans Beyrouth des militaires syriens. Ceux-ci sont chargés de faire appliquer le plan de sécurité conclu entre les milices musulmanes et le Premier ministre, Rachid Karamé.

### AUTRICHE NAZI, MOI ? JAMAIS !

Kurt Waldheim a été investi officiellement président de la République autrichienne le 8 juillet 1986. Bel exemple d'immunité collective et bel exploit sportif, puisque 54 % des Autrichiens ont accordé leur suffrage à un homme qui a dissimulé son appartenance au parti nazi et sa participation à des déportations, à l'organisation de répression à coup d'exécutions d'otages.

Ah ! Les braves gens. Ils n'ont pas voulu tenir rigueur à Waldheim de ces quelques petites. L'ennui pour le petit cacochoré, c'est que les documents sur son passé continuent à émerger, ce qui ne fait que renforcer la volonté de tous les Autrichiens qui refusent l'oubli délibéré.

Le PRI au pouvoir ne pouvait se permettre de perdre les élections qui se sont déroulées dans l'Etat de Chihuahua, dimanche. Bourrages d'urnes, intimidations, manœuvres habituelles ont, une fois de plus, marqué ce scrutin. Pour l'heure, on ne sait pas encore si d'autres organisations que le Parti conservateur d'opposition (le parti d'action nationale) ont dénoncé ces fraudes.

# LEÇON DE CHOSE LIBÉRALE

*Quelques individus des deux côtés de l'Atlantique décident du sort de dizaines de milliers d'autres sur tous les continents.*

**E**conomiquement, socialement, politiquement, le projet de fusion entre la CGE et ITT Europe est une excellente leçon de chose. Le libéralisme à la mode d'aujourd'hui, les dérèglementations en vigueur<sup>1</sup>, vont de pair avec un certain éloge officiel de la concurrence. Le moins d'Etat, le retour au libre jeu des lois du marché, « revivifierait » l'initiative des agents économiques, leur capacité de créer, encouragerait « la France qui gagne », dirait Tapie. Le capitalisme retrouverait, en quelque sorte, une seconde jeunesse.

Quelle blague ! Tout se joue en fait entre quelques grands groupes industriels mondiaux. Une dizaine par branches, quelques centaines environ à l'échelle de la planète. Le reste suit. L'un des empires de la bourgeoisie affairiste française, la CGE, participe à l'internationalisation du capital en se jumelant avec l'un des principaux groupes américains, connu, réputé et redouté : ITT<sup>2</sup>.

Les détails de l'opération sont montés par l'office spécialiste des mariages des capitaux internationaux : la banque Lazard<sup>3</sup>.

Socialement, tout est à

question, en fusionnant la CGE et ITT, de faciliter par exemple l'équipement en télécommunications des pays sous-développés qui en auraient cruellement besoin. Mais de s'arracher les parts de marchés des pays occidentaux en vue de renouveler leurs équipements.

Quelques hommes de chaque côté de l'océan décident donc du sort de dizaines de milliers d'ouvriers, répartis dans quelques dizaines de pays et contribuent dans le même temps au maintien d'une politique industrielle qui renforce l'écart entre pays

craindre de ce type de fusion. Les travailleurs des filiales d'ITT en Europe, comme les travailleurs de la branche télécoms de la CGE, d'Alcatel, ne peuvent que redouter de nouvelles suppressions de postes dans chaque entreprise concernée. Quant aux sommes imposantes qui vont être mises en jeu et aux moyens de production et de recherche gigantesques qu'elles vont entretenir, quelle sera leur utilité ? La recherche du plus grand profit qui soit, évidemment.

« La Compagnie générale d'électricité, disait Ambroise Roux, ex-dirigeant du groupe<sup>4</sup>, n'a pas été fondée par des techniciens, mais par des financiers. L'aspect technique a toujours été traité dans le cadre de la plus stricte rentabilité. » Cette maxime, prononcée en 1967, est évidemment de rigueur pour son successeur aujourd'hui. Il n'est pas industriels et pays pauvres.

Politiquement, il est clair qu'il ne reste pas grand-chose à dire au gouvernement en place. En France, celui-ci expliquerait d'ail-



Georges Pèbereau, PDG de la CGE nationalisée...

leurs qu'il n'a pas à s'occuper de la marche des affaires du capital... le « moins d'Etat », c'est ça. Les hommes politiques en ce domaine n'ont à remplir qu'un seul mandat, selon les hommes d'affaires, présenter les choses publiquement et en assumer les conséquences sociales.

On ne peut que se battre contre ce système. Economiquement, socialement, politiquement. Et le défaut le plus pervers dans cette bataille serait de limiter son horizon aux frontières de l'Hexagone. Tout ce qui nous concerne se décide internationalement et pour les travailleurs l'internatio-

nalisme n'a jamais été plus vital.

Michel Morel

1. Ouverture des marchés publics à la concurrence, suppression des réglementations précédentes.

2. Largement soupçonné d'être à l'origine du coup d'Etat de Pinochet au Chili, entre autres...

3. Auteur, entre autres, des rapprochements Peugeot-Citroën-Chrysler-Fiat, ces vingt dernières années, l'un des dirigeants de la banque, R. Rohatyn, est également dirigeant d'ITT, de Schlumberger... et de Pèchiney.

4. Et également éminence grise des gouvernements de la V<sup>e</sup> en matière industrielle. Démissionnaire en 1982, lors de la nationalisation du groupe.

CGE

## LE MONDE DANS L'OBJECTIF

*De la dixième à la première place en cinq ans, et des milliers d'emplois en moins.*

**L**e feuillet des projets d'accords internationaux de la CGE continue. Ne parlons pas des petits accords de ces trois dernières années, à peine évoqués dans la presse, comme la prise de participation dans le capital de la Communication Corporation of America, les accords avec Italtel (téléphone italien), ou la prise de contrôle des ACEC (Ateliers de construction électrique de Charleroi) en Belgique avec la Société générale de Belgique. Toutes ces opérations sont courantes pour la CGE, même si elles concernent des dizaines de milliers de travailleurs et mobilisent des capitaux de plusieurs centaines de millions de francs.

Non, les grands accords, ce sont les USA. On a parlé — et on parle encore — d'une entente avec ATT, le numéro un sur le marché américain. Il est question maintenant d'un accord avec ITT le numéro deux, en ce qui concerne plus particulièrement l'Europe. Si cet accord se réalise, la branche télécommunication de la CGE, Alcatel, sera

passée de la dixième à la première place environ dans le classement des premiers groupes mondiaux, en quelque cinq ans.

La fusion Alcatel-Thomson téléphones, baptisée par la gauche au gouvernement, avait propulsé le groupe de la dixième à la quatrième place du classement des premiers groupes mondiaux. Avec l'accord des pouvoirs publics, les crédits du même nom... et les milliers de suppressions d'emplois qui allaient de pair.

Si l'accord avec ITT est conclu, et il semble en bonne voie de l'être, c'est un groupe toujours plus puissant, en très bonne santé financière, qui sera remis aux capitaux privés lors de sa dénationalisation<sup>1</sup>.

« Il a fallu que les socialistes nationalisent la CGE et Thomson pour qu'elles adoptent une logique d'entreprise privée », commentait même le journal *l'Expansion* en octobre 1983. Certes, la période des vaches grasses touchait à sa fin. Le réseau français est aujourd'hui l'un des plus

modernes du monde. Il faut en trouver d'autres à équiper. Il y a dix ans, l'Etat assurait 40 % des commandes de la CGE ; il n'en représente plus aujourd'hui que 25 %. La garantie reste tout de même appréciable ! Elle permet d'en profiter pour se fixer l'objectif monde.

« Il faut tout de suite être présent là où se situent les marchés qui progressent, là où se distribuent les cartes industrielles de l'avenir », déclarait Georges Pèbereau, PDG de la CGE dans une interview au *Matin* le 2 janvier 1985. Rien de neuf. Les marchés concernés s'appellent l'Europe, le Japon et bien sûr les USA.

On comprend donc la recherche et l'entêtement à s'entendre avec les géants ATT, ITT, qui se partagent déjà le marché concerné. D'où la double tentative de la direction de la CGE. D'abord vers le marché US, qui représente 40 % du marché mondial, au moyen d'un accord avec ATT qui recevrait — aurait reçu (?) — en échange une voie d'accès sur le marché français en

recupérant la CGCT. Ensuite vers l'Europe, par le biais des négociations en cours avec ITT portant sur le rachat des filiales européennes du géant américain. Le tout permettrait à la CGE de rattraper son retard et de prendre la dimension d'un « géant » international. Elle est pour le moment mal partie n'ayant réussi, en dehors de la France, qu'à placer son matériel au Portugal.

Le regroupement CGE-ITT, et la recherche d'autres accords, tiennent enfin aux fantastiques sommes investies dans la recherche pour remplacer, dans la décennie qui vient, les équipements actuels. Leur mise au point coûterait environ six milliards de dollars, pour un marché d'environ douze milliards, dont trois milliards seulement seront ouverts à la concurrence.

M. M.

1. Rappelons au passage que le ministre de l'Economie, Edouard Balladur, était membre de l'état-major de la CGE avant de rejoindre le ministère de la rue de Rivoli.

### LA MEILLEURE RIPOSTE POSSIBLE

Inutile d'insister, les travailleurs n'ont rien à attendre et tout à craindre des projets d'accords en cours. Ceux de la téléphonie connaissent le problème par cœur. La fusion Alcatel, Thomson-téléphones s'est traduite par des milliers de suppressions d'emplois, alors qu'elle était supposée en créer. Le rapprochement avec ITT-Europe aura les mêmes résultats. La mobilisation, la lutte, la diminution du temps de travail permettront seules la sauvegarde de l'emploi, le refus de toute suppression de poste.

Le potentiel industriel et humain des entrepri-

ses productrices de la téléphonie est donc de bien mauvaises mains. Symbole de progrès et d'échange, il se traduit en permanence par la valse des plans de licenciement. Il serait décisif que les travailleurs des entreprises de tous les pays concernés se rencontrent à l'échelon international, discutent et débattent ensemble de plans que cherchent à leur imposer la CGE et ITT, de la riposte qu'ils peuvent ensemble organiser. Ce serait la meilleure réponse possible aux manœuvres qui partent des deux côtés de l'Atlantique.

M. M.

# EGALITE ET DROIT AUX DIFFERENCES

EN TÊTE

Dans son dernier ouvrage, Elisabeth Badinter entame une vaste réflexion sur une « vertigineuse mutation ». Un débat qui mérite d'être approfondi, même si la méthode de l'auteur est sujette à critiques.

Elisabeth Badinter est une femme cultivée, féministe et bonne pédagogue. Dans son dernier livre, *L'Un et l'Autre*<sup>1</sup>, ce parti-pris pédagogique l'amène à discerner trois phases dans le développement des rapports entre les sexes. Du paléolithique au v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, les rapports entre hommes et femmes se caractériseraient selon elle par un équilibre fondé sur la complémentarité de leurs activités et de leurs pouvoirs. Puis ce serait le triomphe du patriarcat jusqu'à la Révolution française. Depuis, le patriarcat subirait une longue agonie, le coup de grâce ayant été porté par le mou-

gnant le droit à la contraception et à l'avortement.

De plus, les femmes partent aujourd'hui à la conquête de toutes les sphères de la vie économique, mettant ainsi fin à la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes. Ce faisant, selon E. Badinter, les deux piliers de la domination masculine sont balayés. Elle nuance ses propos en indiquant qu'il peut exister des écarts entre la loi qui reconnaît l'égalité et les comportements privés, même si « crises et guerres » peuvent retarder ce grand « bouleversement ».

Que reste-t-il de l'« identité masculine » quand les

qui permettent de fantasmer sur la maturation ultime des embryons *in vitro* et sur « l'homme enceint », il est de plus en plus difficile selon E. Badinter de distinguer les sexes l'un de l'autre, au point de penser que ce ne sont pas les différences de sexe qui s'expriment de plus en plus dans la société mais les différences individuelles, indépendantes du sexe, chacun et chacune étant le résultat d'une combinaison unique de ses penchants « masculins » ou « féminins ».

Nous ne pouvons qu'adhérer à l'attachement manifesté par E. Badinter à une forme de société où pourrait s'exprimer la bisexualité de

E. Badinter, la « mort du patriarcat ».

Comment peut-on parler de mort du patriarcat quand les femmes, qui ont déjà les plus bas salaires et se trouvent au bas de la hiérarchie professionnelle, font face à une offensive sans précédent des patrons pour les convaincre du bien-fondé du temps partiel. Quand elles continuent d'être battues, violées quotidiennement ? Quand, sur le plan idéologique, les valeurs traditionnelles de la « virilité » et du capitalisme (muscles, violence, concurrence individuelle, etc.) fleurissent dans les médias ? Quand, enfin, des études récentes<sup>3</sup> montrent que sur le plan des tâches ménagères, rien ou très peu de choses ont changé dans les couples, surtout pour ceux qui ont des enfants ?

Escamoter les luttes que doivent encore mener les femmes pour aboutir à une société réellement égalitaire, c'est oublier que les mécanismes de pouvoir de classe et de sexe n'ont pas cessé de fonctionner miraculeusement, en raison de l'existence d'un ministère des Droits de la femme entre 1981 et 1986.

On peut s'interroger enfin sur la légèreté avec laquelle E. Badinter tente de retracer les premières formes de relations entre hommes et femmes dans la nuit des temps. Qui peut dire quelle était la division sexuelle des tâches, quelles étaient les formes éventuelles de pouvoir, il y a deux ou trois millions d'années, comment est né l'amour à cette époque ? Un certain nombre d'auteurs, qu'elle cite sans la moindre critique, se prononcent doctement sur toutes ces questions. Un anthropologue américain, C. Owen Loevey, se permet, par exemple, sans rire, d'inclure dans les signes distinctifs des hominidés par rapport aux singes anthropoïdes, la bipédie (ce qui ne semble pas contesté) et « la vie de couple conduisant à la création de familles nucléaires ». Comme si la

famille nucléaire faisait partie des « instincts » de l'espèce humaine ! E. Badinter connaît pourtant certainement une revue sérieuse comme *la Recherche* qui a justement publié un article critique<sup>4</sup> sur les thèses de cet anthropologue, montrant bien comment Loevey était directement inspiré, dans sa vision des relations entre sexes au paléolithique, par son idéal de la femme au foyer.

## Réflexion à poursuivre

Pour alimenter sa réflexion sur le paléolithique, E. Badinter s'appuie en outre sur les travaux d'anthropologues sur les sociétés contemporaines de chasseurs-cueilleurs<sup>5</sup>. Mais elle ne prend absolument pas en compte la réflexion menée par Paola Tabet dans un article très important<sup>6</sup>. Selon cette chercheuse italienne, la division sexuelle des tâches entre hommes et femmes ne s'enracine pas « dans la vérité des corps » mais s'opère selon deux principes : mise à l'écart des femmes d'activités dans lesquelles elles pourraient faire usage d'armes efficaces ou avoir recours à des techniques complexes (dans d'autres sociétés). Alain Testard reprend en partie les travaux de P. Tabet dans un livre récent<sup>7</sup>. Pourquoi E. Badinter ne présente-t-elle pas ce débat et fait-elle comme si la division sexuelle du travail n'était pas une division sociale qui mérite elle aussi d'être interprétée ?

Que ces critiques ne découragent pas les lectrices et les lecteurs. Au contraire, le débat ouvert par ce livre mérite bien d'être approfondi.

Josette Desbois

1. Editions Odile Jacob.

2. Un être androgyne est à la fois femme et homme selon l'ethymologie grecque.

3. *Economie et statistiques*, n° 187, mars-avril 1986, « L'organisation domestique ».

4. *La Recherche*, n° 141, février 1983, « L'origine de la bipédie : une affaire de sexe ? ».

5. Sociétés où il n'y a ni élevage, ni agriculture, ni pouvoir politique organisé.

6. *L'Homme*, n° 3/4, juillet-décembre 1979, « Les mains, les outils, les armes ».

7. *Cahiers de l'homme*, « Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs ». E. Badinter y fait référence en note.



Escamoter les luttes que doivent encore mener les femmes pour aboutir à une société réellement égalitaire ne saurait mener à rien.

vement féministe dans les deux dernières décennies. C'est donc à une vaste réflexion sur une « vertigineuse mutation » que nous convie E. Badinter.

Après avoir mis plus d'un siècle pour conquérir les droits élémentaires liés à la Révolution française comme le droit de vote en particulier, les femmes ont pris le contrôle de la reproduction de l'espèce en ga-

hommes hésitent de moins en moins à exprimer leurs désirs de pouponner, à se référer à la tendresse comme à une valeur, après avoir rejeté « l'image la plus grimaçante de la virilité », celle qui était au centre de la propagande nazie ? Et que reste-t-il de la spécificité féminine, s'interroge encore E. Badinter ? Du pouvoir de procréer ?

A l'heure des nouvelles techniques de procréation

tout individu, son potentiel « androgynal<sup>2</sup> ».

## Le patriarcat n'est pas mort

Nous n'avons jamais identifié, en effet, la libération des femmes à un retour à une « identité féminine » perdue sous le poids du patriarcat. Il nous semble par contre dangereux d'annoncer, comme le fait



Consolider la mobilisation et l'organisation des masses demeure l'objectif des sandinistes.

# NICARAGUA, REVOLUTION ASSIEGEE

*Quotidiennement, la révolution sandiniste doit se défendre contre ceux qui se réclament, à l'intérieur, des directives de l'administration Reagan. Mais cela ne l'empêche nullement de développer la mobilisation et l'organisation démocratique des masses.*

La Cour internationale de justice de La Haye vient de donner raison, pour la deuxième fois, au Nicaragua en jugeant les Etats-Unis coupables d'atteinte au droit international qui devraient ainsi « rembourser » au Nicaragua les dégâts causés par ses actes terroristes (minages, blocus, etc). L'administration Reagan se refuse à reconnaître ce jugement. Pire encore, la Chambre des représentants (à majorité démocrate) approuve les cent millions de dollars pour la contra demandés par Reagan...

*« Cet acte ouvre une escalade dans l'agression qui change les perspectives in-*

*ternationales et intérieures dans lesquelles s'est développée jusqu'à présent notre révolution. Cela nous oblige à revoir cet aspect de notre politique afin que tout le peuple du Nicaragua se trouve dans des conditions meilleures pour affronter les nouvelles menaces qui se présentent ». », a déclaré la direction nationale du FSLN.*

C'est au lendemain de l'approbation par la Chambre des représentants des cent millions pour la contra, que le gouvernement nicaraguayen annonce la fermeture pour un temps indéfini du quotidien bourgeois *La Prensa*.

On ne peut comprendre

cette mesure et en mesurer la portée sans rappeler certains événements qui ont marqué le Nicaragua ces derniers mois tant sur le plan intérieur qu'international.

## La fermeture de « La Prensa »

Sur le plan factuel, cette mesure (comme celle de l'expropriation du patron des patrons nicaraguayens, Enrique Bolanos, en juin 1985) se place volontairement sur le strict terrain de la légalité dans le cadre de l'application de l'état d'urgence, approuvé par l'Assemblée nationale en novembre dernier. Cette disposition est, il est vrai, sans précédent, ce décret ayant été peu ou pas appliqué lors du précédent état d'urgence en 1982 ou jusqu'à présent. C'est ce que souligne le communiqué : « Cette nouvelle situation exige l'application sans restriction et de façon sévère de l'état d'urgence que pour contribuer à la détente au niveau intérieur et international nous avons souvent utilisé avec trop de souplesse. »

Le directeur du quotidien, Chamorro, venait de voyager aux Etats-Unis pour « suivre » le débat au Sénat auprès des chefs contre-révolutionnaires... C'est sur ce voyage et sur l'apologie constante des actes des USA par *La Prensa*, qui ne rend compte des combats en ne citant que le département d'Etat ou les agences de presse américaines, que s'appuie le Front pour fermer le journal. C'est en quelque sorte encore une fois à la bourgeoisie que le Front fait porter

ainsi la responsabilité de la « rupture » ainsi qu'à l'administration Reagan, par le vote des crédits.

Sur le fond, cette mesure vise à répondre sur le plan du rapport de forces potentiel avec la bourgeoisie à l'intérieur et à l'impérialisme à l'extérieur.

Face au pouvoir révolutionnaire, *La Prensa* a joué à fond la carte de la déstabilisation et de la désinformation, poursuivant son travail de sape. Ce quotidien bénéficie d'une aide des Etats-Unis, par le biais de dons privés qui tournent autour de soixante-dix mille dollars par an. L'une des institutions les plus généreuses a pour nom Prodemca et prétend lutter pour la démocratie en Amérique centrale. La trésorière n'est autre que la femme de l'ex-chef de la CIA, l'amiral Colby. Cela explique que depuis le blocus, *La Prensa* n'a pas dû, comme *Barricada* ou des journaux d'extrême gauche, réduire sa pagination, *Barricada* doit même aller acheter certaines fournitures introuvables ailleurs, dans les locaux de *La Prensa* en payant bien sûr en dollars.

L'anticommunisme et la religion fonctionnent comme éléments de cohésion de la bourgeoisie face au processus révolutionnaire, alors que la crise internationale met en évidence l'échec des nouvelles « alternatives » bourgeoises. *La Prensa* s'en fait le porte-parole.

Depuis le début 1985, avec le lancement de l'offensive de « nettoyage » massif de la contra, *La Prensa* s'est tue sur les événements militaires... se consacrant aux faits divers (assassinats de vieilles dames, délinquance, vols) afin de créer une psychose d'insécurité, dans un climat réel de guerre. Se refusant tou-

jours à condamner l'agression, à soutenir la Contadora (tentant de souligner surtout les divergences au sein de cet organisme), elle a fait campagne, comme la hiérarchie catholique, pour la « réconciliation nationale » et le dialogue avec la contra. Le tout, derrière la figure et le culte de la personnalité de l'ancien évêque de Managua, Mgr Obando y Bravo.

## L'affrontement

La nomination comme cardinal d'Obando et l'expropriation du patron du COSEP<sup>2</sup>, ce qui a entraîné la relance et l'approfondissement de la réforme agraire, sont intimement liées, tant au niveau de l'utilisation par la bourgeoisie de cet événement que par la tactique du FSLN.

S'il est vrai que les revendications de la paysannerie de la région de Masaya venaient de loin, c'est bien pendant l'année 1985 qu'elles ont grandi et se sont organisées autour du syndicat paysan, l'UNAG. Occupant des terres peu ou pas cultivées de la région, marchant sur les centres administratifs de Masaya, les paysans ont avancé leurs revendications.

Le gouvernement a pendant un moment tenté de faire patienter les paysans. Le débat sur l'aide à la contra avait alors lieu au Sénat américain et le Front jouait la carte de la détente, inaugurée pendant les élections, pour parer à l'agression et créer un rapport de forces favorable au niveau international (et notamment latino-américain). La nomination par le vatican de l'évêque Obando comme cardinal (premier cardinal de l'histoire de l'Amérique

**La réaction et la hiérarchie catholique n'ont nullement perdu leurs possibilités d'expression.**



centrale et dans un pays révolutionnaire...), en plein débat sur la participation des prêtres au gouvernement a été le détonateur. En rentrant de Rome, Obando a fait un détour par Miami, afin de célébrer une messe, saluée par Reagan, avec les chefs de la FDN. Il a annoncé son intention de rentrer triomphalement au Nicaragua pour y déclarer la guerre au gouvernement, contre le SMP<sup>3</sup>, la réforme agraire et pour « la réconciliation nationale ». Si son arrivée à Managua fut triomphante (cent cinquante mille personnes dans les rues), la messe, qui selon *La Prensa* devait réunir un demi-million de personnes de tout le pays, n'en rassembla en fait que trente mille...

Encore une fois, le FSLN répondit sur deux fronts : par des mesures administratives contre la bourgeoisie et par la mobilisation de masse (jeune national du père d'Escoto et des communautés de tout le pays, expropriations de terres).

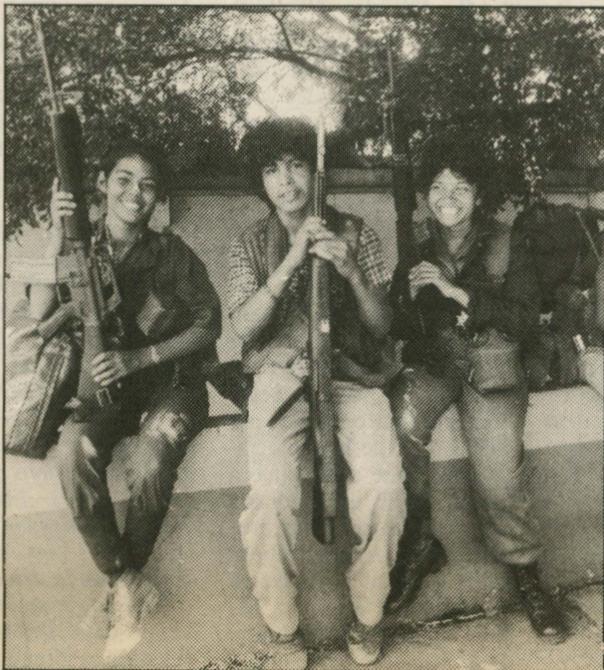
L'Institut national de la réforme agraire aurait pu répondre à la pression paysanne par le répartition des seules terres de l'Etat (APP) dans la région. Mais à Masaya, ce furent principalement les terres de Bolanos et d'autres grands producteurs qui furent expropriées... S'en suivit une grande campagne du COSEP et de *La Prensa*. Cela annonçait la révision de la loi de réforme agraire... En janvier 1986, fut supprimée par décret toute limite de surface aux terres expropriables. L'avertissement s'adressait à la bourgeoisie et marquait une nouvelle étape dans les rapports de forces. De même, suite à des grèves dans les entreprises « Julio Martinez » (importation et distribution de machines agricoles, électro-ménager et véhicules), certaines de ses filiales locales ont été mises sous contrôle de l'Etat. Des mesures dures contre la spéculation et le marché noir devraient être annoncées le 19 juillet.

Il est inévitable que dans une situation de tension armée avec l'impérialisme, la révolution nicaraguayenne se défende contre ceux qui se réclament directement à l'intérieur des consignes de l'administration Reagan. Le contraire apparaîtrait comme une faiblesse politique et se retournerait certainement contre le développement du processus révolutionnaire.

L'essentiel pour les sandinistes est sans doute de maintenir la mobilisation, de développer l'organisation démocratique des masses pour répondre aux agissements de la contra et de la partie de l'opposition qui se

range de son côté. Le fait que l'exacerbation du conflit interne permette une radicalisation de la réforme agraire est significatif de cette réponse donnée au mouvement de masse. Significatif aussi de la tactique du FSLN, cette constance de faire porter à l'adversaire les responsabilités de la rupture.

C'est à ce niveau qu'il faut essayer de comprendre et d'analyser le processus révolutionnaire nicaraguayen.



Juillet 1979 : la victoire de la jeunesse.

C'est au niveau international que l'impérialisme tente de porter son conflit contre la révolution en Amérique centrale, c'est à ce niveau que nous devons répondre sur le terrain de la solidarité.

Cecilia Garmendia

1. Extraits du message de la Direction nationale du FSLN, Managua, le 26 juin 1986.

2. COSEP : Conseil supérieur de l'entreprise privée (CNPF nicaraguayen).

3. SMP : Service militaire patriotique, obligatoire depuis 1983.

## Les hurlements de la meute

Le gouvernement sandiniste vient de suspendre, pour une durée indéterminée, la parution du quotidien *La Prensa* et d'expulser le vice-président de la Conférence épiscopale du Nicaragua. Il n'en fallait pas plus pour que se déclenche à nouveau le chœur des Bernard-Henri Levy, Glucksmann et autres Boukovski. A leur yeux, ces mesures confirmeraient que le Nicaragua est devenu une sorte de « Goulag tropical ». Que l'on ne compte pas sur nous pour hurler avec la meute ! Ce qu'oublie en effet nos bons esprits, confortablement installés à des milliers de kilomètres de Managua, c'est que les révolutionnaires sandinistes se trouvent soumis au terrorisme permanent d'une « contra » armée et financée par Reagan, au sabotage économique de la bourgeoisie et des classes possédantes, au travail de sape permanent de la hiérarchie catholique. Tous les moyens sont

bons à la réaction, pour tenter de briser le processus d'émancipation qui, en 1979, mit fin au règne de Somoza et instaura un Etat de type nouveau, un Etat ouvrier. Le journal qui vient d'être suspendu se livrait quasi quotidiennement à un appel au meurtre contre les représentants du pouvoir révolutionnaire et à une apologie ignominieuse des exactions de la « contra ». Laquelle des démocraties occidentales chères à nos nouveaux philosophes accepterait longtemps, en son sein, pareille situation ? Notre courant s'est toujours prononcé, avant comme après la prise du pouvoir par le peuple travailleur, pour le respect et l'extension des libertés, des droits individuels et collectifs. Le dernier congrès mondial de la IV<sup>e</sup> Internationale a même adopté un document synthétisant ces principes, « Démocratie socialiste et dictature du prolétariat ». Nous n'en

sommes que plus à l'aise pour affirmer que rien, aujourd'hui, ne saurait assimiler le Nicaragua à une nouvelle dictature bureaucratique. On peut certes s'interroger sur un état d'urgence qui, n'ayant jamais été appliqué, a favorisé l'orchestration d'une campagne internationale de calomnies contre la révolution sandiniste. Reste que cette dernière a largement donné les preuves de sa légitimité populaire, notamment au travers d'élections libres. En dépit d'une situation de guerre, la pluralité de la presse, la pluralité de l'expression de tous les partis se trouvent toujours garantis. Et derrière le FSLN, le peuple nicaraguayen se lance à l'assaut de nouvelles conquêtes, au prix d'un difficile affrontement avec la bourgeoisie et l'impérialisme. Point n'est besoin d'autres raisons pour justifier notre plus totale solidarité.

Christian Picquet  
Jean-Jacques Laredo

# VEILLE D'ANNIVERSAIRE

Intensification de l'affrontement avec la réaction et extension des conquêtes révolutionnaires : à la veille du septième anniversaire de la victoire, tout le monde, au Nicaragua, ressent les tensions et les difficultés de la situation.

□ Notre correspondance à Managua

Pablo Vega est au Honduras. Il aura l'occasion d'y être plus près de ses « frères » qui sont aussi ceux de Reagan : la criminelle garde somoziste. La décision prise le 4 juillet 1986 d'expulser pour une durée indéterminée Pablo Vega est à ce jour la dernière mesure prise par le Front sandiniste, depuis le vote par le Congrès américain des cent millions de dollars d'aide à la contra.

Fort de sa position de vice-président de la conférence épiscopale, Vega a cru qu'il pouvait impunément provoquer le gouvernement révolutionnaire. Dans ce qui fut son ultime conférence de presse sur le sol nicaraguayen, non content de justifier les assassinats de la contre-révolution, il légitimait par avance une éventuelle invasion des marines. Il qualifiait la condamnation de la Cour de la Haye de partisane. L'assassinat le



La révolution soumise au harcèlement permanent de la « contra ». Ici, l'enterrement d'une victime.

lendemain de trente-deux personnes, dont douze enfants, par la FDN rendait plus intolérable la présence de ce chantre de Reagan à l'intérieur du pays.

Le saut qualitatif franchi par l'administration Reagan, le 25 juin dernier dans son agression contre le Nicaragua, ouvre une nouvelle

étape à l'intérieur même du pays. La patience dont le Front sandiniste a fait preuve pour des raisons internationales est maintenant terminée. La fermeture de la *La Prensa* en a été le premier signe.

La liberté de la presse, la liberté d'expression des partis politiques qu'ils soient

en accord ou non avec la révolution sont toujours garanties au Nicaragua. Mais ces organisations doivent choisir leur camp. La polarisation ne peut que s'accroître dans les mois qui viennent. Déjà, pour ne pas prendre position, une partie des députés des partis bourgeois représentés à l'Assemblée (le Parti libéral indépendant, le Parti conservateur-démocrate, le Parti populaire social-chrétien) ont quitté la séance où le Front sandiniste proposait un texte de condamnation du vote des cent millions.

Dans les jours qui viennent, l'Assemblée sandiniste doit reprendre ses travaux sur les questions économiques. On connaîtra sans doute prochainement les décisions prises dans ce domaine par la direction nationale. A la veille du septième anniversaire de la victoire de 1979, tout le monde ressent la tension et les difficultés de la situation. La contra multiplie ses attaques autour d'Esteli qui devrait être le siège de la

prochaine célébration du 19 juillet. Elle prend pour cible privilégiée les coopératives. De même, sur la côte atlantique, elle essaie d'empêcher coûte que coûte la mise en place du processus d'autonomie. Jeudi 3 juillet, le *Bluefields Express* a été attaqué, faisant un mort et six blessés parmi les passagers, tous des civils.

Les milices renforcent les mesures de sécurité dans les entreprises et les quartiers. Les militaires de l'Armée populaire sandiniste (EPS) et le ministère de l'Intérieur sont sur le qui-vive. L'Assemblée nationale doit faire connaître dans les prochains jours le plan de défense de Managua pour parer à toute attaque éventuelle de la capitale. La formation des bataillons de réservistes qui ont pour but de défendre les agglomérations urbaines est accélérée. Les assemblées de militants du FSLN ont été convoqués dans toutes les régions. On est prêt au cas où...

6 juillet 1986  
Ariane Merri

# SUCCES ET NOUVEAU DEPART

*Recomposition syndicale en cours, cristallisation d'un courant d'opposition dans l'armée. Ça bouge au Chili même s'il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de la dernière grève générale.*

Il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur des mobilisations des 3 et 4 juillet derniers. La censure appliquée aux médias d'opposition a entravé la circulation de l'information. Néanmoins, ces mobilisations succèdent à des changements importants dans le comportement des organisations politiques et syndicales. Elle surviennent aussi à un moment où Pinochet doit faire face à une opposition grandissante au sein des forces armées.

Tout a commencé en août 1985, lorsque le dictateur a opposé un refus catégorique aux signataires de l'Accord national. Ce document signé par des forces allant de la droite aux sociaux-démocrates prévoyait de négocier avec les militaires un calendrier de transition vers la démocratie totale.

Ce refus de Pinochet n'a pas fait l'unanimité au sein des forces armées. La junte militaire s'est ensuite opposée au décret d'instauration de l'état de siège. Depuis, il y a mieux, la fronde a gagné les rangs de l'armée de terre. Les généraux de garnisons de province ont fait plus que rechigner aux derniers ordres du dictateur qui leur enjoignait de quitter

leurs casernes pour venir quadriller la capitale. Pour eux, Pinochet les obligeait à affaiblir le système de défense nationale pour assumer une tâche de répression que d'autres secteurs de l'armée auraient pu faire.

De son côté, l'opposition syndicale se renforce. Le CNT qui a réuni, les 18, 19 et 20 avril derniers, plus de six cents délégués, a décidé de jeter tout son poids dans la mobilisation et de préparer la grève générale. Mieux, le CNT a entamé le processus qui devrait déboucher sur la fondation d'une centrale syndicale unitaire. Cette décision revêt une importance capitale quand on sait que le CNT est composé de diverses organisations syndicales dont certaines prônent la constitution de centrales politiques.

Autres indices de changement : les résultats des dernières élections syndicales dans les mines de cuivre, le fief du dirigeant du CNT, le démocrate-chrétien Rodolfo Seguel. Celui-ci a perdu des voix au profit de la gauche. L'influence de la démocratie chrétienne s'épuise en milieu syndical et sous la pression de la base : Seguel lui-même se

radicalise. Il a récemment déclaré qu'il n'était plus question de négocier avec Pinochet et que le nouvel objectif était maintenant la préparation d'une grève illimitée pour septembre.

De leur côté, les « pobladores » ont tenu leur premier congrès en mai dernier. Ce congrès était convoqué par les trois organisations les plus représentatives de ce secteur. Seule l'organisation contrôlée par l'aile droite de la démocratie chrétienne s'est tenue à l'écart. Enfin les étudiants n'échappent pas à ces processus de reconstitution. Après les facultés, les lycées se mobilisent aussi. La bataille pour la constitution d'une fédération de l'ensei-

gnement secondaire opposé aux syndicats officiels est bel et bien engagée avec cette combativité caractéristique des prises de conscience lycéenne.

C'est à l'aune de ces mouvements qu'il faudra juger la mobilisation de la semaine dernière. La grève des 3 et 4 juillet a été, selon le gouvernement, un échec. Pour les grévistes, elle représente « un sérieux avertissement lancé aux forces armées » et « la plus grande des manifestations antidictatoriales », « le début enfin d'une mobilisation qui ne s'arrêtera qu'avec la conquête de la démocratie ».

Cela dit, la grève a paralysé le pays. Les commerçants, les camionneurs et les

propriétaires d'autobus y ont activement participé. La répression a été féroce. Dès avant la grève, les militaires et les milices ratissaient les quartiers populaires. Bilan provisoire des affrontements lors des manifestations : six morts, des dizaines de blessés par balle et des centaines de personnes arrêtées.

Cependant l'ampleur de cette mobilisation ne pourra se mesurer qu'au regard de ses conséquences immédiates. Pour jouer un rôle déterminant il faudrait que cette dernière mobilisation ait accéléré le processus de reconstitution syndicale. Il faudrait également qu'elle permette de surmonter cet obstacle qu'est l'inexistence d'organisations de masse démocratiques. Il faudrait enfin que le mouvement ne soit pas récupéré, qu'il ne devienne pas une monnaie d'échange pour ceux qui veulent encore négocier avec Pinochet. C'est à ces conditions que l'année 1986 pourra être décisive. En revanche, le manque de perspectives claires pourrait bien entamer la combativité dont les masses populaires font preuve depuis déjà plus de trois ans.

J. Suarez  
M. Rojas

Dans la lutte contre Pinochet, les organisations populaires et d'opposition syndicale se renforcent.



## AFRIQUE DU SUD

# URGENCE !

*Un mois d'état d'urgence et de détentions par milliers. L'Afrique du Sud n'en finit plus de vivre dans la répression. La solidarité avec ses victimes n'en est que plus urgente.*

Depuis un mois, l'Afrique du Sud vit sous l'état d'urgence. Levé il y a quelques mois, le précédent état d'urgence ne concernait que les zones noires où existaient des « troubles ». Cette fois, tout le territoire est concerné. Des milliers d'arrestations ont été opérées, en particulier dans les rangs des syndicalistes. Des dirigeants du COSATU, fédération forte de six cent cinquante mille adhérents, du CUSA sont détenus. Selon le COSATU, plus de soixante-dix responsables nationaux ont été arrêtés. De même les responsables d'organisations politiques comme l'UDF, l'AZAPO ont été emprisonnés.

La période légale de détention sans jugement a été portée de quatorze à cent

quatre-vingt jours. La presse n'a même pas le droit de publier la liste des personnes détenues et plusieurs correspondants de presse ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion.

Depuis le 12 juin, cent quinze personnes ont été tuées et le chiffre dépasse les deux mille victimes pour les vingt-deux mois écoulés.

L'état d'urgence n'a pourtant pas réglé les problèmes du gouvernement raciste. En moins d'un mois, treize attentats à l'explosif ont eu lieu, principalement en zone blanche. Le 16 juin, la grève commémorant le dixième anniversaire des émeutes de Soweto a été un succès. Le 3 juillet, un mouvement de grève contre l'état d'urgence a été lancé dans les mines de diamant de Kimberley et s'est étendu

depuis lundi aux mines d'or de la région.

Pour compléter, le synode de l'Eglise anglicane d'Angleterre s'est prononcé massivement pour des sanctions économiques contre Pretoria, ce alors que le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a dû annuler sa visite en Afrique du Sud devant le refus des autorités de le recevoir. On peut imaginer sans peine que cela n'arrange pas les affaires de Thatcher, l'une des opposantes les plus acharnées avec Reagan aux sanctions.

Tout cela démontre qu'il faut accentuer les pressions sur Botha, se préparer à s'opposer à sa visite, prévenir en juin et reportée et développer la solidarité avec les emprisonnés, notamment au niveau syndical.

J.-J. Laredo

# LA SECTE AUX MULTIPLES VISAGES

*Une multinationale de l'anticommunisme, des milliers d'adeptes dans le monde, une implication dans d'innombrables coups tordus : l'empire du « révérend » Moon est bien plus qu'une secte.*

**A** lire *l'Empire Moon*, l'enquête de Jean-François Boyer<sup>1</sup>, on a l'impression de tirer un fil qui conduit à un écheveau d'une extrême complexité. Pourtant, ce livre est parfaitement clair. Il tient le lecteur en haleine en lui faisant suivre, depuis le début, les étapes du reportage.

Boyer avait sans doute l'impression qu'il y avait quelque chose d'important à démêler, lorsqu'il effectua, en 1984, pour l'émission « Infovision », sa première enquête en Uruguay sur CAUSA (la façade « politique » du mouvement<sup>2</sup>). Cette multinationale qui organise des séminaires pour les dictatures militaires

et qui entretient d'excellentes relations avec ce que le continent compte d'ultra-conservateurs : il y avait de quoi lui donner envie d'en savoir plus.

## Moines-soldats

La dimension « secte » de cette Eglise, baptisée Association pour l'unification du christianisme mondial (AUCM), ne constitue pas un habillage destiné à cacher des activités plus matérielles. Son but est l'instauration d'une théocratie mondiale. Il passe sans ambiguïté aucune par la lutte contre ce qui représente Satan sur terre : le



hésion passe également par la promesse de la réalisation, à très court terme, du royaume de Dieu sur terre. Cela transforme les convertis en véritables « moines-soldats », prêts à tout sacrifier. Leur puissance de travail rend l'« Eglise » irremplaçable pour de nombreuses organisations — ou gouvernements — anticommunistes.

On ne saurait oublier les incalculables supports des activités de l'empire Moon. Un adepte moyen s'engage à collecter sur la voie publique et à vendre le journal. Ce qui représente de 400 à 2 000 francs par jour. La plupart des membres font en outre don de leurs biens et de leur salaire. Et surtout, nombre d'entre eux fournissent une main-d'œuvre bon marché aux multiples activités industrielles et commerciales du groupe.

## Des profits énormes

La petite entreprise, Tong II (« Unification »), fondée en Corée du Sud au début des années soixante, fabrique aujourd'hui des armes exportées vers le tiers monde. Les filiales de l'empire sont cependant multiples : entreprise commerciale au Japon se livrant à la vente des bibelots produits en Corée, empire de pêche aux Etats-Unis, troisième banque nationale en Uruguay, commercialisation du ginseng en France, etc.

Les paravents s'avèrent innombrables de sorte, qu'on ne sait pas toujours à qui l'on a affaire. Sur le papier, l'Eglise de l'unification ne possède rien. Les dirigeants d'entreprise sont des « hommes de Moon », qui n'y sont rattachés que par leur engagement personnel. On a vu apparaître une kyrielle de sociétés jurant de n'avoir rien à voir entre elles.

Entre 1975 et 1984, huit cents millions de dollars provenant de l'Asie du Sud-Est sont transférés aux Etats-Unis. En 1984, cent millions de dollars y servi-

rent aux activités politiques et idéologiques : cinquante millions pour le journal *Washington Time*, cinquante millions pour CAUSA, organisation créée en 1980 et dirigée par le colonel Bo-Hi-Pak, tête politique du mouvement.

## Au service d'une croisade

L'enquête de Boyer montre comment ces monstres en sont arrivés là. Débarqués aux USA en 1970, il défendent tout d'abord Nixon dans le scandale du Watergate, puis ils pleurèrent massivement dans les rues la chute de Saïgon, avant d'être de tous les combats de la droite musclée, cette « majorité morale » qui ne s'appelait pas encore reaganienne. C'est peu dire qu'ils chevauchent la vague réactionnaire. Ils la précèdent.

Quand Reagan arrive au pouvoir en 1981, cela fait déjà plusieurs années que les monstres travaillent à acquérir une légitimité auprès des cercles conservateurs de Washington. Le lancement de *Washington Time*, quotidien destiné à concurrencer la presse « libérale », leur donne définitivement pignon sur rue. Presque tous les amis de Reagan y vont de leur signature.

Comment ne seraient-ils pas reconnaissants à quelqu'un qui relaie toutes leurs croisades ? Dès cette époque, aider la « contra » du Nicaragua devient la priorité stratégique de CAUSA. La FDN<sup>3</sup> reconnaît d'ailleurs que l'« Eglise » est peut-être sa principale source de financement, abritée ou non derrière les multiples lobbies conservateurs. En mai 1985, le « Nicaraguan Freedom Fund » se crée afin de collecter de l'argent mais surtout de faire pression sur le Congrès.

L'aide à la « contra » nicaraguayenne ne représente toutefois que la pointe avancée de la construction d'une Internationale anti-

communiste, agissant au profit de l'UNITA et du Front de libération du Cabinda (FLC) en Angola, ainsi que de bien d'autres. Moon veut se montrer indispensable aux élites de l'Occident chrétien.

Le chemin de la respectabilité est loin de s'avérer aussi facile en Europe, et particulièrement en France, pays décrété prioritaire dans le combat politique. L'« Eglise » procède par infiltrations. Boyer révèle, par exemple, comment Moon s'est fait des amis auprès de l'entourage de Pasqua. Mais, dans l'ensemble, le RPR reste méfiant, ce qui n'est pas le cas des multiples clubs d'extrême droite ou du CNIP (Centre national des indépendants et paysans). Une partie des intellectuels réactionnaires n'hésitent pas à reconnaître leur communauté d'intérêts avec la secte. On les retrouve par exemple au sein de l'Internationale de la résistance, aux côtés de dissidents d'Europe de l'Est et de cubains anticastroistes. Certaines réticences ou hostilités existent. Boyer se contente de constater que les nombreuses coïncidences qui font souvent apparaître les mêmes personnes dans plusieurs conférences ou séminaires.

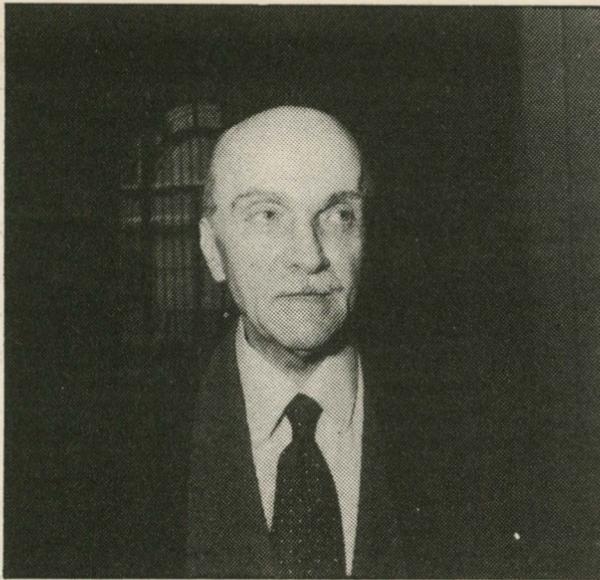
Le Pen et ses sbires sont parmi les plus mouillés dans les activités de la secte. Boyer explique comment elle a assuré l'élection de Gustave Pordéa au Parlement européen. Le Front national avait besoin d'un dissident de l'Est. Et ce n'est pas leur seul lien. A tel point qu'une dirigeante régionale du Front national s'est émue. Cette dame, soutenue par une partie de l'aile « catholique » du Front, écrit à deux cents dirigeants, en leur demandant de s'expliquer sur les révélations du livre et sur leurs liens avec la secte. Elle fut violemment remise à sa place par les ténors, Romain Marie, Roland Gaucher et Le Pen lui-même. Le Front national n'a rien démenti. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, depuis sa parution, le livre n'a fait l'objet d'aucun procès en diffamation.

Moon ne contrôle pas tout. Il ne tient que par la puissance de ses alliés. Mais ses alliés sont aujourd'hui nombreux et parfois dangereux. Ce n'est pas le moindre mérite du livre de Boyer que de nous renseigner sur leurs agissements.

Sophie Joanny

1. Jean-François Boyer, *l'Empire Moon, argent, secte et politique*. Editions La Découverte.  
2. Publiée ensuite dans *le Monde diplomatique*.  
3. Force démocratique nicaraguayenne, la principale organisation de la « contra ».

Gustave Pordéa, élu du Front national au Parlement européen. Moon aurait assuré sa désignation.



Des ramifications profondes. Ici, Bo Hi Pak, tête politique de CAUSA, en compagnie du Premier ministre japonais Nakasone.



# ÇA SWING DANS LA MUSIQUE

*Pour ceux qui ne connaissent pas ou qui n'ont jamais osé s'y intéresser, la musique classique apparaît comme un continent mystérieux, mais figé. Or, loin d'être immobile, comme le reste, la musique classique bouge. Elle est même depuis quelques années fortement ébranlée.*

**P**our beaucoup, la musique classique apparaît comme un domaine réservé, dont ils ne possèdent pas les codes leur permettant de comprendre, de se repérer, bref de s'intéresser. D'autres se passionnent. Ils jouent du violon, du violoncelle ou du piano, vont au concert. Ils ignorent parfois tout de la musique contemporaine, mais sont imbattables pour donner la meilleure version discographique de tel concerto de Mozart, ou de telle cantate de J.-S. Bach.

## Amsterdam

Et pourtant, la musique dite classique est en mouvement. Depuis une vingtaine d'années, une véritable révolution bouleverse les règles d'interprétation malgré mille résistances.

Pour en trouver l'origine, il faut s'imaginer Amsterdam, à la fin des années soixante. De la grosse vague de contestation qui a secoué la jeunesse de la ville (et qui n'est pas complètement éteinte aujourd'hui encore), un fort mouvement intellectuel a surgi. La musique n'a pas été épargnée. De jeunes musiciens ont réfléchi à leur pratique instrumentale, découvrant que les techniques de jeu, les instruments utilisés, n'étaient pas neutres, mais variaient avec le temps et que celui-ci semblait s'être bloqué au XIX<sup>e</sup> siècle, effaçant ainsi les pratiques musicales antérieures et niant l'intérêt de la musique contemporaine.

Ils ont trouvé un maître en la personne de Gustav Léonhardt qui représente de la manière la plus extrême l'intelligence du passé, la contestation savante et insolente. Gustav Léonhardt, claveciniste, a repris l'œuvre de J.-S. Bach, la débarrassant de toutes les couches de vernis dont les siècles romantiques l'avaient recouverte.

On a cherché à comprendre systématiquement comment la musique du passé était jouée : sur quels instruments ? Avec quelles techniques ? Pour quel public ? Quel sens avait-elle ?

Comment l'écoutait-on ? Travail de démystification qui rejoignait celui fait en peinture par certains chercheurs anglais comme Bauxendall.

## Clavecin ou piano ?

Une partition de Monteverdi, datant de 1610, ne peut être jouée comme une partition de Beethoven ou de Schönberg. Les instruments ont changé : quel rapport entre le clavecin, utilisé par J.-S. Bach, et le piano, instrument romantique par excellence ? Jusqu'à présent, on s'était contenté d'interpréter J.-S. Bach au piano. C'est évidemment un droit. Mais le clavecin produit des sons d'intensité

dente est la substitution de cordes en métal en cordes en boyau (modifications qui ont toutes un fondement social : on ne joue plus devant un public restreint mais devant d'immenses salles).

Les chanteurs sont à leur tour entrés dans la danse. Les voix au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'étaient pas celles de Verdi ou de Wagner. J.-S. Bach a écrit ses cantates pour des voix masculines, les jeunes garçons chantant dans le registre soprano. Il était inconcevable qu'une femme chantât dans une église (qu'elle soit luthérienne ou catholique d'ailleurs). Mais la voix d'un soprano garçon n'est pas celle d'une femme : elles ont chacune leur propre tessiture, elles se marient

## PAR OU COMMENCER ?

Choisir un disque de musique baroque interprété sur instruments anciens (ou dits « authentiques »), c'est une bonne manière, facile, de découvrir la « grande » musique.

On peut commencer en écoutant :

- *Les Concertos brandebourgeois*, de J.-S. Bach, par Trevor Pinnock et l'English Concert (Archiv Produktion).
- *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, mêmes interprètes, même label.
- *Le Stabat Mater* de Vivaldi, par C. Hogwood et l'Academy of Ancient Music avec James Bowman, haute-contre (*l'Oiseau-lyre*).
- *Les Sonates d'Église* de Mozart, par l'English Baroque Orchestra (Harmonia Mundi).
- Une cantate de Bach dirigée par Harnoncourt (Teldec).
- Et pour finir, un opéra : *Xerse* de Cavalli, par René Jacobs, qui est également haute-contre, et le Concerto vocale (Harmonia Mundi).

Ph. P.

fixe, et le piano d'intensité variable. Ils sonnent différemment. Le clavecin n'est pas le « fœtus » du piano. C'est un autre instrument, à part entière, avec des qualités particulières que n'a pas le piano et qui exigent une technique de jeu originale.

Ce qui est évident pour ces deux instruments l'est aussi pour le violon. Entre le violon du XVII<sup>e</sup> siècle et celui du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a tout un monde de transformations, dont la plus évi-

différemment avec les autres voix et les instruments. J.-S. Bach et les autres compositeurs intégraient cette dimension.

Toutes les interprétations sont évidemment justifiées, mais celles qui tentent de recréer l'atmosphère de l'époque de J. S. Bach le sont encore plus.

Il faudrait prendre encore comme exemple la voix de haute-contre, voix de tête qui, travaillée, permet aux hommes de chanter dans les



**René Jacobs : chef d'orchestre, haute-contre, musicologue. Le symbole d'une nouvelle génération.**

registres les plus élevés, approchant l'art qui fut celui des castrats, sans les inconvénients...

On a redécouvert aussi les rythmes de la musique baroque. Pendant des années, le tempo a été dilué dans les grands mouvements romantiques tout à fait étrangers à la musique de J. S. Bach ou à celle des Français comme Rameau ou Charpentier. Il était impossible de danser sur la musique écrite pour des ballets avec le tempo hérité du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fallait rendre à cette musique sa souplesse, sa vigueur originelle. On ne peut pas être surpris que cette redécouverte ait eu lieu à l'époque du jazz et du rock'n roll. Enfin la musique baroque a retrouvé ses rythmes de « machine à coudre » sans lesquels elle apparaît bien pauvre.

## Une musique pour le présent

Cette nouvelle démarche a provoqué un engouement extraordinaire chez les jeunes interprètes (souvent ceux qui interprétaient aussi Boulez ou Xenakis). De nouveaux ensembles se sont créés. Parallèlement, la « musicologie » a fait des bonds en avant considérables. On s'est intéressé à la musique du passé, pas seulement en esthète, mais avec les méthodes vivantes des historiens comme L. Fèvre ou F. Braudel.

Cette révolution s'est heurtée à des intérêts matériels considérables : orchestres « spécialisés » dans la

musique baroque, endormis sur leurs lauriers, perdant l'essentiel de leur public (J.-F. Paillard et même I. Musici par exemple) au profit des nouvelles formations. Maisons de production de disques déstabilisées (provisoirement) au profit de jeunes loups qui avaient senti le vent venir (Harmonia Mundi a construit son petit empire...). Mais aussi de puissantes institutions moralement verrouillées mais riches de subventions (opéras nationaux, conservatoires...) qui se sont trouvées incapables de s'adapter.

Un argument a été mille fois avancé : si J.-S. Bach avait eu à sa disposition un piano Steinway, il n'aurait pas composé pour le clavecin. On reste confondu. J.-S. Bach était un génie, mais aussi un homme de son temps. S'il vivait avec nous, il ne composerait pas pour clavecin, mais il ne composerait de toute manière ni les cantates, ni la musique de chambre qu'on lui doit. On ne peut pas séparer la forme et le contenu : aussi composerait-il sans doute pour instruments électroniques avec un computer et un orchestre de haut-parleurs !

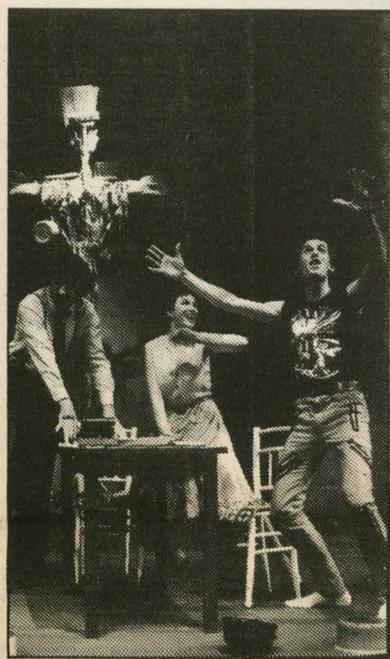
Les nouveaux interprètes ne sont pas des passésistes. En débarrassant la musique baroque de son vernis « romantico-poisson », ils entretiennent un rapport plus matérialiste avec le passé, ils en sont les interprètes les plus contemporains, les plus modernes.

Philippe Pignarre

**15<sup>e</sup> festival  
de musique  
ancienne  
à  
Saintes  
du 5 au 16 juillet**

# AU-DELA DU SPECTACLE

## Le Théâtre de l'opprimé



Le camp international de jeunes, organisé par les JCR en juillet 1986 en Corrèze, va servir à montrer qu'il n'existe pas qu'une seule manière de faire de la politique. Non, prendre part à la vie politique, cela ne revient pas à se mouler dans l'image des partis politiques traditionnels. Il existe plusieurs façons de rejeter l'exploitation, le racisme et toutes les formes d'oppression. Ce camp sera l'occasion d'un échange permanent d'expériences sur tout ce que peuvent vivre des jeunes, en Europe et ailleurs.

Cette année, le Théâtre de l'opprimé a été invité au camp. Il s'agit d'une équipe d'acteurs qui travaille avec des gens qui n'ont rien à voir avec le théâtre, mais sont confrontés à une forme d'oppression spécifique et veulent se défendre, s'en sortir.

Créé par Augusto Boal au Brésil (qui travaillait, à l'époque, avec des groupes de paysans et faisait du théâtre de quartier), le Théâtre de l'opprimé sera très vite obligé d'émigrer, jugé trop subversif par le régime en place. Il fait son entrée en

Europe en 1979, alors qu'il commence à acquérir une réputation internationale.

Des ouvriers licenciés et isolés, des syndicalistes, des femmes constamment opprimées et agressées par leur patron ou mari, des jeunes qui n'ont pas les moyens d'être autonomes, telle est une partie de la « clientèle » du Théâtre de l'opprimé. Mais il ne s'agit pas d'un public passif qui viendrait s'asseoir en croisant les bras devant le spectacle. Ici, il s'agit de monter, en commun avec les intéressés, un scénario dans lequel on revit son oppression, dans lequel on peut peser, changer le cours des événements, et que l'on pourra réinvestir dans la réalité de tous les jours, face à son patron par exemple.

La salle est donc partie prenante du théâtre, les scénarios visent à responsabiliser totalement le « public », pour susciter la discussion. Alors que le théâtre, dans sa forme classique, a tendance à unir la salle derrière le spectacle, le Théâtre de l'opprimé tend à la diviser en accentuant les divisions sociales, politiques, inhérentes à tout pu-

blic. Bref, il oblige les gens à se mouiller. Des « coups de théâtre » s'y produisent quelquefois lorsque, au cours de certains scénarios, des gens prennent conscience de ce que peut vouloir dire oppression ou rapport de forces.

Ainsi, le Théâtre de l'opprimé a permis des moments d'émotion intense et une certaine forme d'évolution politique en terme de prise de conscience des grands problèmes sociaux. Nous sommes loin des fades applaudissements du théâtre de boulevard ; il n'y a rien qui se veuille rassurant ou complaisant dans le Théâtre de l'opprimé.

Il y aurait bien d'autres choses à dire, mais comme vous allez venir au camp international de jeunes qui se déroule en juillet, vous aurez tout loisir de travailler avec deux acteurs du Théâtre de l'opprimé présents pendant toute la semaine, en plein cœur des problèmes, des questions qui seront débattues durant tout le camp.

Gilles Robin  
**Camp international de la jeunesse, du 12 au 18 juillet en Corrèze.**



Willie Boy d'Abraham Polonsky : un très beau western antiraciste.

### CINEMA

□ **WILLIE BOY, d'Abraham Polonsky.** La semaine passée, à l'exception de *Opera do Malandro* (qui venait à point illustrer l'article d'Alexis Violet sur la musique brésilienne avec cette figure de proue qu'est Chico Buarque, scénariste, musicien et parolier du film) il n'y eut que des reprises, à voir, les deux « Dean », *Barry Lyndon* de Kubrick, *Il était une fois l'Amérique* de Leone, *Les Tziganes montent au ciel* du soviétique Lotianou, et des sottises à fuir. Cette semai-

nes, sottises, conneries et fascisteries l'emportent nettement sous l'égide du cinéma reaganien. Si l'on ne veut pas fuir tout à fait, il ne reste guère que *Willie Boy* d'Abraham Polonsky. Polonsky, l'une des victimes mythologiques de la chasse aux sorcières, signe là un western antiraciste à l'époque où le genre lui-même commençait à déperir. Aujourd'hui, on le verrait plus comme un hymne à la liberté et comme le constat de la perte de « l'innocence » westernienne qui n'a pas passé le cap du XX<sup>e</sup> siècle. A l'heure où l'on festoie sous les jupons de la statue de la Liberté, il n'est

pas tout à fait inutile de reparler des Indiens. C'est-à-dire des Blancs et de cette licence qu'ils possédaient de liquider qui ils voulaient. *Willie Boy* est non seulement un western très dense (fait sur la mémoire de l'Ouest, il résonne aujourd'hui comme mémoire du genre) mais un très beau film. On a oublié que c'était souvent la même chose.

### LIVRES

□ **OUSAMA, d'André Miquel (Fayard).** L'autobiographie, la confession sont, dans l'histoire des let-

tres arabo-musulmanes « classiques », très rares. Ce récit à la première personne, adapté par l'historien André Miquel, d'un prince syrien du XII<sup>e</sup> suscite donc d'autant plus la curiosité. Né au moment de la 1<sup>ère</sup> croisade (1095), il meurt quasi centenaire en 1188, au moment où Saladin, le grand fédérateur musulman, turc, reprend Jérusalem aux Francs. A travers les anecdotes, les voyages, les souvenirs personnels, Ousama donne à voir un siècle de vie politico-militaire entre Damas, Le Caire et la puissance turque grondante. Ses commentaires sur les Francs, courageux mais frustes, nous permettent de passer de « l'autre côté », l'envers des croisades. C'est une leçon d'humilité pour l'Occident et une belle plongée dans le relativisme des points de vue. Par la foi, la guerre, la chasse, ces seigneurs, musulmans ou chrétiens, appartiennent en fait au même monde (ils ont d'ailleurs des relations cordiales dès qu'ils cessent de s'étriper). Formidables personnages : si l'histoire ne les regrette guère, ils sont entrés de plain-pied dans la fiction.



★ **Dimanche 20 h 35 (TF 1) la Vache et le prisonnier,** d'H. Verneuil, avec Fernandel et Marguerite. Un « classique » de la ringardise française. Amateurs de Fernandel, à vos postes !

22 h 30 (FR 3) *Mannequin*, de Frank Borzage, avec Joan Crawford et Spencer Tracy. Un film rare, réalisé par le plus grand réalisateur de mélodrames du monde ! Que demander de plus ?

★ **Lundi 14 h 30 (TF 1) les Fils des mousquetaires,** de L. Allen avec C. Wilde et M. O'Hara. Sémillantes aventures des fils des héros de *Vingt ans après...* Cela fait quelque quarante années de duels qui pèsent sur les épaules des interprètes de cette série B très kitch.

20 h 35 (TF 1) *les Mariés de l'An II*, de Jean-Paul Rappeneau, avec J.-P. Belmondo et M. Jobert. Divertissement pseudo-historique truffé de grosses ficelles, mais mené tambour battant.

★ **Mardi 20 h 35 (FR 3) le Géant du grand Nord,** de G. Douglas, avec Clint Walker. Bucolique et surprenant dans son traitement, ce western est un peu plus ambitieux qu'un simple western de série...

21 h 35 (TF 1) *Une chambre en ville*, de Jacques Demy avec D. Sanda, D. Darrieux, R. Berry et M. Piccoli. La poésie de Demy se joue des contraintes et des barrières. Sur un sujet encore plus « dur » à mettre en chansons que celui des *Parapluies de Cherbourg*, il a réalisé un film émouvant, beau et sincère. Ne ratez surtout pas cette rencontre avec le plus doué de tous les cinéastes français issus de l'ex-nouvelle vague.

★ **Judi 20 h 35 (FR 3) dernier « Cinéma sans visa »** avant les vacances, avec *Nos armes crachent des fleurs*, un film grec de Yannis Fafoutis, que je n'ai pas vu, mais que je vous recommande chaudement, puisqu'Antenne 2 a choisi *le Capitaine d'A. Hunnebell* pour poursuivre son cycle « cape et épée ». Adapté de la saga de Michel Zevaco, ce film est peut-être à l'origine du surnom de « toupie » donné à Zevaco après sa mort : il paraît qu'il se retournait dans sa tombe à chaque fois qu'un cinéaste ou un adaptateur quelconque trahissait son œuvre...

★ **Vendredi 23 h (A 2) De Mayerling à Sarajevo,** de Max Ophüls, avec E. Feuillère et John Lodge : voir critique de la semaine dernière, puisque la récente grève de l'audiovisuel a bouleversé les dates de programmation du Ciné-club ; (résumé, c'est à voir !)

Michel Laszlo

### LA BONNE RECETTE

Don Pasqualino est donc passé à une émission de télévision qui se dénomme « L'heure de vérité ». Il y a, crûment et sans aucune vergogne, aligné un nombre impressionnant de mensonges qui n'ont pas été immédiatement démontés à l'antenne, mais épluchés et alignés par la presse écrite du lendemain. *Libération* en dénombrait au moins sept ! Ainsi, après la prestation de Le Pen alignant contre-vérités évidentes et mensonges, Don Pasqualino a retenu la recette. Comment une telle émission, qui s'appuie sur des « sondages » et dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils manquent singulièrement de fiabilité... peut-elle continuer à s'appeler « L'heure de vérité », puisque des politiciens peuvent y mentir impunément et en direct, sans risque de se voir contredits ?

Proposons donc : 1. Que l'émission se rebaptise « L'heure de tous les bobards » ; 2. Que Claude Zidi accepte de réaliser un nouvel épisode de Don Camillo avec Pasqua dans le rôle du curé, et Mitterrand dans celui de Peppone. Film qui pourrait s'appeler : *Don Camillo cohabite.*

Michel Laszlo

# ROUGE

## SOMMAIRE

Notre sécurité,  
les démissionner  
pages 2, 3, 4.

C'est à dire  
page 5.

Plus scélérat,  
tu meurs  
page 6

Ordonnances  
Réactionnaires à plein temps  
page 7

Santé  
Un mois qui bouge !  
Page 8

PAM-Fumel  
La stratégie du rat  
page 9

Courts métrages  
pages 10, 11

Leçon de chose libérale  
page 12

Egalité et droit  
aux différences  
page 13

Nicaragua,  
révolution assiégée  
pages 14, 15

Chili  
Succès et nouveau départ  
page 16

La secte  
aux multiples visages  
page 17

Ça swing dans la musique  
page 18

Livraisons  
page 19

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.  
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.  
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.



# N'avez-vous rien oublié ?

**A**vouez : il y a longtemps que nous ne sommes pas venus tirer la sonnette d'alarme *Rouge* pour vous dire abonnez-vous, réabonnez-vous et le plus tôt sera toujours le mieux ! Vous êtes peut-être déjà en retard, en ce qui concerne les abonnements de *Rouge* d'été.

Nous avons un peu levé le pied sur l'autopublicité dans le journal, tout simplement parce que les premiers buts que nous nous étions fixés, depuis le lancement de la nouvelle formule, ont été atteints. Les ventes ont cessé de diminuer, amorçant même un très léger redressement (mais restons modestes). Il en est de même des abonnements militants.

Il n'est pourtant pas question de nous endormir sur nos lauriers. Ni vous, ni nous. Rien n'est gagné. Et les vacances d'été sont traditionnellement un moment difficile pour les campagnes d'abonnements. Un bon nombre de ceux qui partent en vacances oublient d'envoyer leur chèque ou de demander celui du collègue de travail... avant qu'il ne parte en congé.

*Rouge* nouvelle formule ne peut, pas plus que l'ancien, s'autoriser ces manques à gagner. Sa vie et sa parution dépendent toujours de vous, été comme hiver.

Vous n'aurez pas à vous plaindre de vos efforts.

Ces mois d'été sont tendus. Politiquement et socialement.

Les mauvais coups de juillet sont une tradition. Chirac fait coup double et organise une séance supplémentaire à l'Assemblée pour faire passer ses lois antisociales. Nous ferons les comptes avec vous.

Racisme, bavures policières, nous sommes servis ! *Rouge* donne la parole à ceux qui sont au premier rang des luttes pour l'égalité des droits et participer à leur combat.

L'été c'est aussi un moment pour lire, réfléchir. Nous vous préparons un numéro spécial

pour la fin juillet qui vous donnera de quoi. Réservez les surprises. Nous vous en dirons plus, la semaine prochaine.

Alors si ce n'est fait : à vos chèques. Il est encore temps... mais tout juste !

Sinon, imaginez. Un été sans *Rouge* ?

## ABONNEMENT DE SOUTIEN 3 MOIS, 200 FRANCS AVEC LA REVUE MENSUELLE CRITIQUE COMMUNISTE

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....

Règlement à retourner à l'ordre de la PEC.  
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52: Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Formule choisie
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
Abonnements par avion : nous consulter			